

ORGANE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE ANDRÉ-MAGINOT

ISSN 1269472X

La Charte

94^e ANNÉE

JANVIER - FÉVRIER - MARS 2023 N° 1



ALGÉRIE...
JE ME SOUVIENS

Sommaire

ÉDITORIAL 3

ACTUALITÉS 4

Les 135 ans de la FNAM

- La BD 4
- Le 89^e congrès à Tours 5
- Les 100 ans de la Flamme 6

Les partenariats de la FNAM

- Le club des partenaires du GMP 7
- Convention avec l'IGESA 8
- Le village des blessés 12
- La formation des enseignants 13
- Le renforcement et la promotion du lien armée-jeunesse 13
- Création du commission paritaire avec ministère des Armées 14
- Dotation à la Fondation du Bleuet de France 15

La FNAM à l'Élysée 16

Cérémonie du 11 novembre à Bercy 18

La Classe de Défense de Marmoutiers 20

ALGÉRIE... JE ME SOUVIENS

Les appelés 22

Les Harkis 40

LES GROUPEMENTS 45

DEUIL 50

La Charte

Organe de la Fédération Nationale André-Maginot

TRIMESTRIEL - Commission paritaire n° 1223 A 06713.

janvier - Février - Mars 2023. Dépôt légal à parution.



1^{re} de couverture : Alger, place du gouvernement, vers 1899. Au centre la statue équestre du duc d'Orléans (rapatriée à Neuilly-sur-Seine), à droite la mosquée Djemâa Djedid.

© Bibliothèque du Congrès américain. Domaine public.

4^e de couverture : Scène de vie en Kabylie.

© SLPix/Pixabay. Libre de droits.

Ancienne Fédération Nationale des Mutilés, Victimes de guerre et Anciens Combattants. L'aînée des associations, créée en 1888 et reconnue d'utilité publique le 28 mai 1933.

SIÈGE SOCIAL ET ADMINISTRATION :
24 bis, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris
Tél. : 01 40 46 71 40
Email : fnam@maginot.asso.fr
Site internet : www.federation-maginot.com
CCP Fédération Maginot Paris 714-96U

DIRECTION ET RÉDACTION :
Directeur de la publication : René Peter
Rédacteur en chef : Jean-Marie Guastavino
Rédactrice en chef adjointe : Cathy Berjot-Ben Helal
Email rédaction : lacharte@maginot.asso.fr
Email diffusion : fnam@maginot.asso.fr

RÉSIDENCE ANDRÉ-MAGINOT (EHPAD) :
Tél. : 02 48 52 95 60

IMPRESSION - EXPÉDITION :
Caractère Imprimeur
ZI Delta, 57 Montée de Saint-Menet, 13011 Marseille

La direction de *La Charte* ne peut être tenue pour responsable de la perte ou de la destruction des documents qui lui auraient été spontanément confiés

135 ans au service du monde combattant

2023 sonne les 135 années d'existence de notre fédération et les 70 ans de son appellation André-Maginot. Créée en 1888 sous l'appellation d'Union Fraternelle des militaires blessés, elle est aujourd'hui la doyenne des associations d'anciens combattants avec environ 180 000 adhérents.

En 1953, elle prend le nom qu'on lui connaît désormais : Fédération Nationale André-Maginot, en hommage à son illustre président de 1918 à 1932.

Mais André Maginot, ce n'est pas seulement le premier président de la FNAM, c'est aussi et surtout le député qui s'engagea comme simple sergent en 1914, c'est l'homme qui devint ministre des Pensions puis de la Guerre à compter de 1920, c'est celui ui les anciens combattants, sans le savoir, doivent quasiment tout pour ce qui est des droits à la reconnaissance et à la réparation.

C'est pourquoi la FNAM se devait, non seulement de célébrer les 135 ans de notre fédération mais aussi de rendre hommage à André Maginot et à son œuvre par l'organisation de célébrations et manifestations tout au long de cette année 2023, en commençant par la parution, en mars, d'une bande dessinée *André Maginot, un patriote exemplaire*.

Le point d'orgue de ces manifestations sera la tenue de notre 89^e congrès à Tours, en juin, avec notamment, une représentation

théâtrale, la projection d'un film et des chants qui apporteront informations et réjouissances à ce congrès.

Ainsi nous espérons voir les présidents de groupement qui, pour différentes raisons, ne

venaient plus assister à nos assemblées, nous rejoindre le 21 juin pour ce grand moment de cohésion et d'amitié, autour d'une célébration commune.

Le 11 novembre, nous participerons activement aux célébrations entourant les 100 ans de l'Allumage de la Flamme sous l'arc de Triomphe et rappellerons le choix du Soldat inconnu par Auguste Thin à la demande d'André Maginot.

Retrouvez le détail de ces évènements dans les pages qui précèdent de nouveaux témoignages sur la guerre d'Algérie que nous nous étions engagés à partager.



René PETER
Président fédéral

Les 135 ans de la FNAM

La BD

Pour célébrer ses 135 années d'existence, notre Fédération a prévu de grands projets pour 2023, à commencer par la parution d'une bande dessinée (BD), qui paraîtra début mars.

Après la parution, en 2014, d'un ouvrage sur André Maginot et la Fédération, qui rencontra un vif succès, la nécessité et l'envie de publier à nouveau sur ce grand homme et nos actions se sont fait sentir. Mais, loin de vouloir rééditer le précédent ouvrage, nous avons choisi de nous tourner vers un autre support, plus moderne, afin de atteindre un lectorat plus large : la BD.

Cet ouvrage se compose de deux parties :

- Une partie historique rappelant pourquoi et comment a été créée l'Union fraternelle et sur la vie d'André Maginot, avec son passé de député, de soldat blessé de la Grande Guerre puis de ministre ainsi que sur ses actions envers les anciens combattants et victimes de guerre qui sont, aujourd'hui encore, d'actualité ;



ANDRÉ MAGINOT
un patriote exemplaire

DISPONIBLE LE 10 MARS

HOMME D'ACTION ET DE DÉVOUEMENT ANDRÉ MAGINOT A PRIS EN CHARGE LA DESTINÉE DE LA FÉDÉRATION, CRÉÉE EN 1888. IL S'EST BATTU POUR LES BLESSÉS, LES PLUS FAIBLES, POUR QUE LA NATION RECONNAISSE LEUR PATRIOTISME, LES ACCOMPAGNE ET LES INDEMNISE.

RETROUVEZ CETTE HISTOIRE DANS NOTRE BD.

PRÉVENTE : 12€ AU LIEU DE 14€

À COMMANDER SUR
WWW.BDMAGINOT.COM

- Une deuxième partie, plus récente, évoquant les buts et les projets de la Fédération aujourd'hui.

Le 89^e congrès à Tours

Notre congrès à Tours (Indre-et-Loire), du 20 au 22 juin, sera marqué par des représentations de grande qualité.

Tours, ville antique, médiévale, qui accueillit en 1429 Jeanne d'Arc, capitale royale sous les Valois, capitale de loyauté pendant les guerres de religion et ville de repli en juin 1940, qui lui vaudra d'être en partie détruite.

C'est dans cette ville remplie d'histoire que se dérouleront nos manifestations anniversaire. Notre congrès sera rythmé par les travaux habituels, bien sûr, mais également par des chants interprétés par la chorale *Bord de Loire*, composée de 50 choristes et deux solistes, accompagnée par 12 musiciens du *Big Band d'Huismes* et de la pianiste Natalia Nataf. Ils interviendront en ouverture, en entracte et en fermeture gratifiant l'auditoire avec, entre autres, *La Madelon*, *Le Chant des Partisans*, etc. et, évidemment, en clôture, *La Marseillaise*.

Deux rétrospectives historiques majeures ponctueront aussi le déroulé de notre rencontre :

- Une pièce de théâtre par la compagnie *La Clef* retracera la vie de notre Fédération de sa création en 1888 jusqu'en 1953 ;
- Puis la vie de notre Fédération de 1953 à 2023 sera relatée par un film-documentaire d'une vingtaine de minutes.



La place Plumereau à Tours.



Compagnie La Clef.

©Philippe-Depont



La chorale Bord de Loire©Philippe-Depont

Les 100 ans de la Flamme

Enfin, pour clôturer cette année de manifestations, nous serons aux côtés du Comité de la Flamme, le 11 novembre, pour célébrer les 100 ans de l'allumage de la Flamme sacrée sous l'Arc de triomphe par André Maginot.

Monument mondialement connu, son objectif premier est de perpétuer le souvenir des victoires de l'armée française. Après la Première Guerre mondiale, on y ajoute un symbole fort : le cercueil d'un soldat inconnu, mort pour la France, afin d'honorer les 1 400 000 soldats tombés. En 1923, sa tombe est enrichie d'une Flamme allumée le 11 novembre.

Depuis cette date, elle est ravivée chaque soir pour rendre hommage non seulement à ce Soldat inconnu mais également à tous ceux tombés au champ d'honneur au cours des conflits où la France a été engagée.

La commémoration de cet événement a commencé à Revigny-sur-Ornain, dans la Meuse, le 7 janvier 2023, jour anniversaire de la mort de Maginot en 1932 et dans le cimetière où il est enterré.

Une cérémonie a été organisée à Revigny, ainsi qu'à Fleury-devant-Douaumont dans l'après-midi, avec les élus locaux, des anciens combattants, deux délégations de la FNAM et du comité de la Flamme.



Au monument Maginot à Revigny-sur-Ornain, la FNAM était représentée par Mme Brigitte Raine et M. Henri Schwindt, administrateurs fédéraux. Étaient également présents des représentants du Comité de la Flamme, du Gr 92 et du Gr 271, ainsi que les autorités civiles et militaires.

Viendra ensuite une exposition, au mois de mai, dans les douves des Invalides. D'autres projets intéressants sont en cours de discussion et de faisabilité pour enrichir davantage ce centenaire auquel notre Fédération se doit d'être un partenaire privilégié.

Les partenariats de la Fédération

Le club des partenaires du gouverneur militaire de Paris

Jeudi 24 novembre 2022, le président délégué Christian Piquet, représentant le président Fédéral de la FNAM, le général (2S) René Peter, assistait au lancement du club des partenaires du gouverneur militaire de Paris.

Le général de corps d'armée Christophe Abad, gouverneur militaire de Paris, a présenté les principes de fonctionnement, les objectifs et le calendrier annuel des évènements caritatifs pour l'année 2022-2023.

La FNAM était présente à cet évènement, à titre de membre participant actif auprès des différentes associations caritatives.

En avril 2022, la FNAM s'était vu remettre le diplôme de mécène majeur du gouverneur militaire de Paris, lors de la journée de présentation des rencontres.



Le 24 novembre 2022.



Le 8 avril 2022, M. Piquet, président délégué, recevait le diplôme de mécène des mains du Gouverneur Militaire de Paris,.



Convention avec l'Igesa

Mardi 6 décembre 2022, la FNAM, représentée par son président, le général René Peter, et l'IGESA, représentée par son directeur général, M. Renaud Ferrand, ont signé une convention qui ouvre une partie des prestations IGESA à l'ensemble des adhérents de la FNAM et des associations qui lui sont affiliées.



M. Renaud Ferrand, directeur général de l'Igesa, et le général René Peter, président de la FNAM.

© FNAM/Laurent Mouche

Modalités de réservation

Pour les hôtels, villages, résidences de vacances et résidences relais de Paris, Toulon et Nice*, le bénéficiaire s'assure que la ligne « qualité » (non ressortissant, associé, organisme) du bulletin d'inscription téléchargeable en ligne soit bien complétée et qu'y soit précisé la mention « FNAM ».

Le bénéficiaire joint :

- Un justificatif de son appartenance à la FNAM (Attestation d'affiliation à la FNAM émanant du président du groupement auquel le bénéficiaire appartient, sur laquelle il devra préciser le nom du bénéficiaire) ;
- Un justificatif de son appartenance au MinArm (Carte d'identité militaire pour les actifs et titre de pension pour les retraités).

Les hôtels, villages et résidences de vacances :

- Réservations : **04 95 55 20 20** ;
- Ou inscription en ligne : **www.igesa.fr**
- Ou un bulletin d'inscription à télécharger sur le site **www.igesa.fr** et à transmettre :
 - Par courrier à :
Igesa Vacances
BP 335
20297 Bastia Cedex
 - Par email à :
jereservevacances@igesa.fr

Pour les adhérents de la FNAM, **non ressortissants des armées**, les séjours en pension complète, demi-pension et location sont facturés au **tarif D**, en lieu et place du tarif F, accordés habituellement aux non ressortissants.

À Nice, la résidence Furtado (ou Villa Furtado) : sous conditions.

Les adhérents de la FNAM, **ressortissants civils et militaires (actifs et retraités) du ministère des Armées**, bénéficient de plein droit des tarifs sociaux en fonction de leurs revenus et établis par ce ministère (Tarifs A à E). Mais, dans le cadre de la présente convention, la tarification accordée à ces derniers est plafonnée au tarif D. Ils bénéficient par conséquent des **tarifs A à D** selon leurs revenus en lieu et place du tarif A à E.

Les résidences relais

Soit sur www.igesa.fr, soit par téléphone.

À Paris :

- Résidence Voltaire : 01 49 60 23 23 ;
- Résidence Descartes : 01 40 92 62 62 ;
- Résidence Diderot : 01 47 26 26 26.

À Toulon :

- Escale Casabianca (ex Escale Louvois) : 04 22 43 74 00 ;
- Escale Mirabeau : 04 22 43 69 74.

À Nice :

- Villa Furtado : 04 93 37 51 00.
- Cette résidence est **exclusivement** réservée aux officiers d'active ou en retraite, de réserve, élèves officiers et personnels de catégorie A du ministère des Armées, ainsi qu'à leurs ayant droit (conjointes et enfants).

Pour les résidences parisiennes et toulonnaises, le tarif applicable est celui « avantage ressortissant défense ». Pour la Villa Furtado, le tarif applicable est celui indiqué sur le site igesa.fr

Les séjours de groupes, de cohésion et séminaires

La réservation s'effectue auprès du bureau groupes et séminaires :

- Par téléphone au 04 95 55 30 75 ;
- Par email à seminaires@igesa.fr

Concernant les séminaires dans les hôtels parisiens uniquement, le demandeur doit se renseigner directement auprès de l'hôtel choisi.

Les tarifs sont variables selon la période, l'effectif et la nature de la prestation. Les tarifs groupes sont identiques à ceux accordés aux ressortissants des armées. Les tarifs journées séminaires et prestations annexes sont identiques à ceux accordés aux ressortissants des Armées.

Dans le cadre de séminaires comprenant au moins un repas collectif, les adhérents de la FNAM bénéficient de la gratuité de la salle.

La billetterie et les actions de cohésion

Les prestations sont consenties aux adhérents de la FNAM aux mêmes tarifs que ceux proposés aux ressortissants des armées.

Pour la billetterie (salles de sport, croisières sur la Seine, parcs d'attraction, concerts, monuments nationaux...), les réservations peuvent s'effectuer par :

- Téléphone : 04 95 55 20 20 ou 09 88 67 27 80 ;
- email : billetterie@igesa.fr ;
- ou directement sur place à l'agence parisienne Igesa (Espace ATLAS à Balard 30 boulevard Victor Paris 15^e).

Actualités

Pour la billetterie du service *Infos Spectacles* (à l'exception des ressortissants du ministère des Armées qui en bénéficient de plein droit), les bénéficiaires de la FNAM ont la possibilité d'y recourir mais uniquement pour les contremarques qui sont proposées à tarif préférentiel (excluant notamment toutes les invitations), et sous réserve de l'achat d'une carte annuelle délivrée par Igesa (30 € pour l'année 2022).

Pour la bibliothèque : cotisation annuelle requise (comprenant notamment l'accès à la presse en ligne).

Par ailleurs, dans le cadre de sa prestation *billetterie*, Igesa offre également la possibilité de réaliser des sorties de cohésion adaptées à vos demandes.

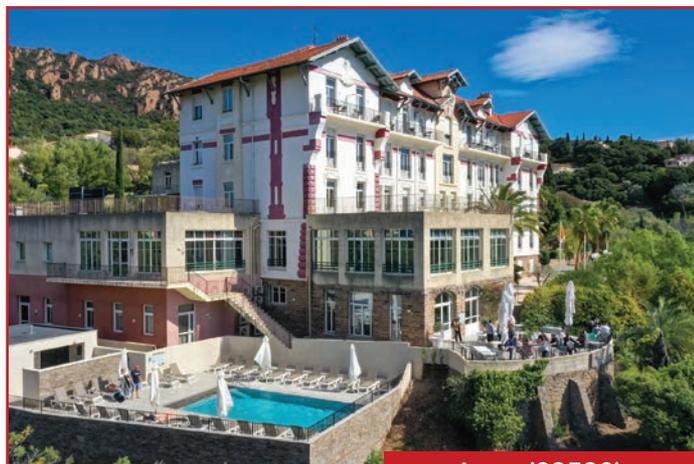
Les promotions

Les adhérents de la FNAM bénéficient également des promotions de l'Igesa, diffusées dans les catalogues vacances et sur le site : www.igesa.fr.

Ces promotions sont cumulables avec le tarif accordé dans la convention, sauf mention contraire spécifiée dans l'offre.

Ces promotions sont également diffusées aux ayants droit par le biais d'e-mailings (pour ceux qui se sont inscrits dans la rubrique « Newsletters » du site internet de l'Igesa).

Les conditions générales de vente et d'annulation applicables pour les établissements de vacances Igesa et les résidences relais sont indiquées sur le site www.igesa.fr.



Agay (83530).

© Igesa. Tous droits réservés.



Fréjus (83600).

© Igesa. Tous droits réservés.



La Marana en Corse (20290).

© Igesa. Tous droits réservés.

Votre été 2023

Découvrez
nos établissements Vacances
sur [igesa.fr](https://www.igesa.fr) !!!



Le village des blessés

En 2022, le ministère des Armées a décidé de procéder à la construction, sur le site du Centre National des Sports de la Défense (CNSD), à Fontainebleau, d'une structure d'hébergement. Elle est dédiée à la reconstruction par le sport et au handisport, et est baptisée « Village des blessés » d'une capacité de 100 lits répartis dans une trentaine de maisonnettes.

Cette structure aura pour vocation :

- D'offrir aux militaires blessés ou porteurs d'une invalidité, accompagnés de leurs familles, les moyens de se reconstruire par le sport ;
- De permettre aux militaires blessés qui le souhaitent et le peuvent, de se préparer à des événements ou des compétitions d'handisport ;
- D'offrir aux militaires, relevant d'une incapacité temporaire, des conditions et des moyens pour améliorer le rétablissement de leur pleine aptitude, pour un retour à leur emploi opérationnel.

La Fédération Maginot a répondu favorablement à la demande d'une aide financière du ministère des Armées pour soutenir ce projet. En complément des crédits budgétaires mis à disposition par l'État, la Fédération Maginot a décidé d'allouer la somme de 400 000 € à ce projet.

Le 20 octobre 2022, au siège de l'UBFT - Les Gueules Cassées, une convention de partenariat a été signée entre le général de CA Patrice Quevilly, major général de l'armée de Terre, la Fédération Maginot, représentée par M. Jacques Sonnet, l'UBFT et les Ailes Brisées.

Le 13 janvier 2023, nous étions invités à Avon Fontainebleau, par le général de brigade Arnaut Dupuy de la Grand'Rive, commandant le CNSD, à une cérémonie sur le thème de la reconstruction par le sport des militaires blessés, au cours de laquelle il a présenté le programme de lancement du Village des blessés.

Le 18 janvier 2023, nous participions au premier comité de suivi de ce beau projet qui devrait être opérationnel, dans une première partie, pour les jeux olympiques handisport d'août 2024.



© Photos UBFT/Laurent Urbanski

Pour la formation des enseignants

La FNAM et l'UBFT s'engagent dans la formation des enseignants de France. Représentées par leur président, nos deux associations ont noué un partenariat avec CANOPE, éditeur officiel de ressources pédagogiques du ministère de l'Éducation nationale.

Ce partenariat du monde combattant en direction des 800 000 enseignants vise à travailler sur les principaux jours fériés et des valeurs républicaines qui les entourent (14 juillet, 11 novembre et 8 mai) en plaçant le monde combattant et le lien armée-nation à une place importante.

La première édition, le 14 juillet, sera mise en ligne sur le site officiel de CANOPE en mai 2023.



La Fédération Maginot est honorée de s'engager dans cette entreprise de grande ampleur et de faire lien avec le monde enseignant, toujours dans un souci de transmission.

Pour le renforcement et la promotion du lien armée-jeunesse

Le mercredi 25 janvier 2023, une convention de partenariat a été signée entre la Direction du Service National et de la Jeunesse (DSNJ), représentée par sa directrice, Madame le général de corps aérien Dominique Arbiol, et notre fédération, représentée par son président fédéral le général (2s) René Peter.



Cette convention a pour but le développement d'un partenariat visant au renforcement et à la promotion du lien armée-jeunesse par le soutien aux actions réalisées dans le cadre des dispositifs des Classes de Défense, des Cadets de la Défense et de tout autre dispositif que les deux parties jugent utiles de promouvoir, d'un commun accord. Cette convention prend effet ce jour et se terminera le 1^{er} septembre 2025.

Création d'une commission paritaire exceptionnelle entre le ministère des Armées, la FNAM et l'UBFT, en soutien des projets pédagogiques d'enseignement de Défense



Mme Patricia Miralles, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire a reçu à de nombreuses reprises le président de la FNAM, le général (2S) René Peter, et le président de l'UBFT, M. Patrick Remm, suite à leur proposition de création d'une commission paritaire exceptionnelle, qui viserait à soutenir les gros projets pédagogiques de mémoire et d'enseignement de défense, à fort rayonnement, des établissements scolaires.

Ladite commission, forte d'une enveloppe globale de 150 000 euros, se réunira, sous la direction d'un président élu et de deux vice-présidents, quelques jours par an, pour instruire les dossiers et délibérer des aides à allouer.

Une cérémonie importante aura lieu chaque année pour récompenser les allocataires.

Prochainement, les présidents de la FNAM et de l'UBFT se rendront au ministère des Armées pour signer solennellement, avec la DMCA (Direction de la Mémoire, de la Culture et des Archives), la convention de partenariat créant la commission paritaire exceptionnelle.

Cet engagement de la FNAM montre à quel point notre association est un partenaire de poids et d'envergure pour le ministère des Armées et dans la transmission mémorielle.



Dotation à la Fondation du Bleuet de France

Abrité depuis 1991 par L'ONaCVG, le Bleuet de France est devenu le 1^{er} janvier 2023 un fonds de dotation à part entière, sous le contrôle d'un conseil d'administration formé des principales associations d'anciens combattants. Depuis plus d'un siècle, le Bleuet de France soutient avec détermination et dévouement les victimes de la guerre et du terrorisme.

Ce nouveau statut et cette nouvelle dynamique affichée ont plusieurs objectifs : réaffirmer l'ambition historique du Bleuet de France, relancer un élan d'unité nationale autour cette fleur du souvenir et enfin poursuivre sa vocation originelle en réparant tant physiquement que moralement ses bénéficiaires.

Avec près d'un million d'euros récoltés en moyenne chaque année grâce à la générosité du public, le Bleuet de France apporte une aide précieuse et concrète aux victimes de guerre, aux anciens combattants, aux veuves de guerre, aux pupilles de la Nation et aux victimes d'attentats.

Le fonds de dotation de Bleuet de France s'évertuera à faire connaître par des actions de communication le Bleuet aux Français et à le faire porter par le plus grand nombre lors des grandes dates commémoratives. Il s'efforcera également de renforcer et développer la collecte sur la voie publique, mais aussi auprès des donateurs petits et grands, des entreprises privées et des mécènes. Ces dons permettront de financer d'ambitieux projets solidaires et mener à bien des projets mémoriels indispensables au renforcement du lien Armée-Nation.

Le conseil d'administration constitutif s'est réuni le 16 décembre et a procédé aux élections suivantes :

- Président : M. Patrick Remm, président de l'UBFT ;
- Vice-présidente, Mme Véronique Peaucelle-Delelis, directrice générale de l'ONaCVG ;
- Directeur exécutif, M. Pierre-Emmanuel de Laforcade.

Le CA du FDD Bleuet de France est composé de 3 collèges :

- Le collège des membres fondateurs, dont la FNAM fait partie ;
- Le collège des associations, acteurs associatifs reconnus de la solidarité et de la mémoire combattante, patriotique et citoyenne ;
- Et le collège des personnalités qualifiées justifiant d'un intérêt affirmé envers le Bleuet de France et d'une compétence particulière sur certains domaines d'action du fonds.



11 novembre 2022 La FNAM à l'Élysée



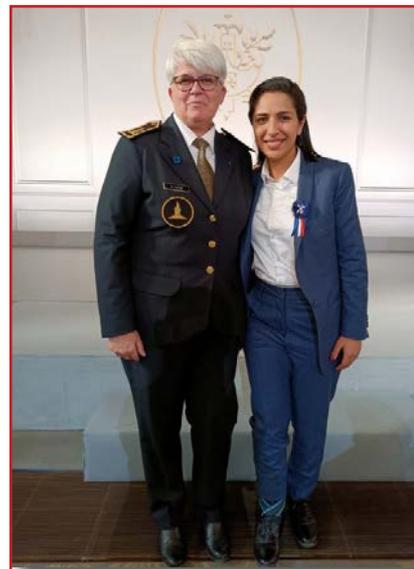
Le 11 novembre 2022, sous la présidence de M. Emmanuel Macron, président de la République, avait lieu la commémoration de l'Armistice à laquelle était invitée la FNAM. Le général (2s) René Peter, président fédéral, était représenté par M. Christian Piquet, président délégué, qui a déposé la gerbe de la FNAM à 9h30, en présence de nombreuses autorités civiles et militaires et d'associations patriotiques.

Après le ravivage de la Flamme, le président de la République a salué les porte-drapeaux, dont M. Sébastien Ladjaj, porte-drapeau de la FNAM. Il s'est dirigé ensuite vers les représentants de l'Association des Grands Invalides de Guerre puis vers les personnalités et les présidents d'associations.

À l'issue de la cérémonie sous l'Arc de triomphe, une réception était organisée au Palais de l'Élysée en l'honneur du monde combattant, réception à laquelle était convié Christian Piquet. Mme Brigitte Raine, administratrice et secrétaire nationale de la FNAM, était, quant à elle, invitée au titre de commissaire de la Flamme. À cette occasion, elle a pu s'entretenir avec Mme Sarah El Haïri, secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et du Service National Universel.



Le président de la République et M. Sébastien Ladjadj, porte-drapeau de la FNAM.



Mmes Brigitte Raine et Sarah El Haïri, secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et du Service National Universel.



À l'Arc de triomphe.



MM. Emmanuel Macron et Christian Piquet à l'Élysée.

Situé à la gauche du président de la République, lors du déjeuner présidentiel, M. Christian Piquet, a longuement échangé avec M. Emmanuel Macron. Parmi les thèmes principaux : la structure de la FNAM, ses actions dans les domaines de la mémoire et de la solidarité, notamment en direction des personnes âgées. Le maintien à leur domicile s'avère déjà être effectif grâce à l'aménagement de leur habitat par le soutien financier de la FNAM.

Il est important de noter la considération dont jouit la FNAM au plus haut niveau de l'État.

Cérémonie du 11 novembre 2022

Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique



Le 14 novembre 2022, l'association des Anciens Combattants des Finances a rendu hommage aux agents de son ministère morts pour la France. La cérémonie était présidée par M. Gabriel Attal, ministre délégué chargé des Comptes Publics, représentant M. Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique.

Le président du Gr 149, Bernard Poussin, excusé pour problèmes de santé, fut représenté par le vice-président, Bernard Berry.

L'association était accompagnée des élèves d'une classe élémentaire Baudricourt du 13^e arrondissement de Paris qui a merveilleusement bien interprété *La Marseillaise* et l'Hymne européen, coordonnés par leur professeur de chant.

Invités et également présents, M. Christian Piquet, président délégué, représentant le général René Peter, président fédéral de la FNAM, le président de l'association *International Military Music Society*, le vice-président de l'association Vétérans-Opex, le président de l'association ACVG de la Banque de France et le président de l'association ACVG des Douanes.

Dans son discours, le vice-président a rendu hommage aux agents des Finances et de l'Industrie morts pour la France. Il a souligné que depuis 2012, le 11 novembre est devenu un jour de mémoire pour tous les « Morts », ceux d'hier et d'aujourd'hui. Néanmoins, c'est aussi

la mémoire d'un jour, celui de l'armistice de 1918 qui mit fin aux combats de la Première Guerre mondiale. (...) un autre devoir, plus pacifique mais non moins impératif, s'impose à nous désormais, celui de la Mémoire (...).

En réponse, M. Gabriel Attal, ministre délégué chargé des Comptes Publics, s'est exprimé en remerciant le président de ces propos si justes alors qu'à quelques heures d'ici, notre continent subit à nouveau un terrible conflit avec son corollaire de morts et de destructions. (...). Une fois conquise, la paix exige toute vigilance pour être préservée. (...).



La Classe de Défense de Marmoutiers



Les élèves ont, entre autres, assisté à une revue des troupes, à la levée des couleurs et à une remise de décorations et de témoignages de satisfaction. Les élèves ont été intégrés aux équipes du 14^e CMA. Ils ont reçu leur écusson de promotion des mains des militaires présents.

Soutenus par la Fédération Nationale André-Maginot, les élèves de la CDSG 3^e Marmoutier – 14^e Centre Médical des Armées (CMA), promotion « Médecin général Valérie André », relatent l'actualité de leur début d'année.

Les élèves de la promotion descendante « Médecin-colonel Guy Charmot » et de la promotion montante ont eu l'honneur d'être invités par le médecin général inspecteur Jean-François Boin, directeur de la DMF, à sa cérémonie d'adieu aux armes.

« J'étais très fière et honorée par cette invitation. Nous nous sommes sentis intégrés et avons été salués par le directeur de la DMF, son chef d'état-major et le commandant de notre unité marraine. La cérémonie, très solennelle, avec tous les fanions des CMA et les remises de décorations, restera un moment fort », Angèle (promotion 2021-2022).

« Être sur les rangs avec les militaires, quel honneur ! », Inès.

« Nous avons été salués par le commandant du 14^e CMA et son second ! J'ai eu l'impression de vraiment faire partie de l'unité », Montfort.

« *La Marseillaise* restera un moment marquant car solennel de la cérémonie », Clarisse.

« Les actes pour lesquels les récipiendaires ont reçu une décoration m'ont impressionné. Ils ont sauvé des vies en OPEX au Mali », Loïck.

Dans le cadre des commémorations de l'Armistice du 11 novembre, les élèves ont organisé une collecte pour le Bleu et de France, auprès des personnels du 14^e CMA, ainsi

qu'au sein de l'établissement et lors de la cérémonie du 11 novembre à Tours.

À cette occasion, les présidents de la promotion ont assisté le général Jean-Marc Chatillon, DMD, lors du dépôt de gerbe et deux élèves ont lu le message du Bleuets de France.

À l'issue de la cérémonie, les élèves ont été félicités par les autorités pour leur engagement dans ce projet pédagogique et pour leur présence, attitude et posture.

« C'était ma première "grande" cérémonie du 11 novembre. Il était important pour moi de rendre hommage à tous les militaires morts pour la France. Il faut s'en souvenir pour qu'ils ne meurent pas deux fois », Clarisse.

Ils ont également couru, lors du cross annuel de l'Institution, pour l'opération « Avec Nos blessés » en ajoutant leurs 54 km cumulés au compteur de l'opération.

L'année se poursuivra par trois sorties pédagogiques. Les élèves découvriront les différentes composantes du Service de Santé des Armées (SSA), ses rôles et ses missions. Ce sera l'occasion de découvrir les différents métiers du SSA et des unités soutenues.

Un voyage pédagogique « chemin de Mémoire » clôturera cette année. Nous espérons revoir M. Guastavino, vice-président fédéral et rédacteur en chef de *La Charte*, au Mémorial de la France combattante du Mont-Valérien, comme l'année passée.

Les élèves visiteront, entre autres, le musée du SSA, l'Institution Nationale des Invalides, le musée de l'Ordre des Compagnons de la Libération et raviveront ensuite la Flamme du Souvenir sous l'Arc de triomphe.



Les élèves feront le lien entre les connaissances acquises lors de ces visites et leurs travaux sur les progrès de la médecine de la Grande Guerre à nos jours.

L'année s'achèvera par la remise des diplômes d'honneur au cours d'une cérémonie en présence des élus, des autorités militaires et de nos partenaires.

L'ensemble des élèves et l'équipe pédagogique remercient très sincèrement la Fédération Maginot pour son soutien financier, indispensable pour l'organisation matérielle des déplacements.

Jérôme RICHARD

Professeur référent « Défense et citoyenneté »
Responsable CDSG Marmoutier-14^e CMA

60 ans plus tard

Le vif succès remporté par l'article sur les témoignages de soldats lors de la guerre d'Algérie a mis en évidence plusieurs thèmes de réflexion.

Tout d'abord, des liens se créent entre ceux qui ont témoigné d'une part, mais également entre eux et ceux qui ont retrouvé des amis ou qui veulent en savoir davantage sur cette période de notre histoire. Tous les témoignages reçus ne seront pas publiés, bien sûr, mais tous sont ou seront étudiés et conservés précieusement. Ils constituent en effet des paroles de soldats qui, généralement, ne s'expriment pas ou peu. D'une part, les « grandes douleurs sont muettes » comme disait Sénèque il y a environ 2 000 ans et, d'autre part, les états d'âmes du « bidasse lambda » n'intéressent généralement pas grand monde.

Nous avons là des témoignages, sans sélection aucune de notre part, sans idéologie pour ou contre, rapportés par nos lecteurs qui racontent le quotidien de ces appelés arrivés en territoire inconnu et face à des opinions métropolitaines qui ne les soutenaient pas toujours : leurs réactions diverses, 60 ans après la fin de la guerre. Ils s'expriment et souvent pour la première fois. Sans eux ces témoignages, ces tranches de vie et de vie difficile seraient perdus.

Outre cette difficulté à s'exprimer, une autre composante se dessine : l'amertume qui enveloppe leur retour en métropole, la légitimité de leur action souvent contestée par les autres, la perte de leurs camarades avec lesquels ils promettent de rester en contact, alors qu'ils savent que la vie va les happer pour les insérer dans le monde du travail, dans les difficultés et les bonheurs de la vie familiale. Alors, on tire un trait sur cette période et on regarde devant soi.

Il était temps maintenant, 60 ans après ces événements, de revenir sur le passé, les émotions s'émoussent avec le temps qui filtre notre vécu : « c'était mieux avant », qui en retient le meilleur du vécu et en relativise les remords, regrets, ambiguïtés et contradictions.

C'est cette mémoire apaisée, riche de diversité et d'authenticité, que vous livrez à vos descendants et à nous tous.

La très grande majorité de ces témoignages concerne les appelés, les engagés ayant dû faire face à davantage de questionnements ou à d'autres contradictions, l'histoire l'a bien montré.

Ils nous sont précieux !



JM. GUASTAVINO
rédacteur en chef



Les gorges d'El Kantara.

© Zinou2go/Wikipedia

Michel Laganier

Gr 203 : Asso N^{ale} des officiers logisticiens et Gr 211 : UNACITA

Appelé directement à l'EAI de Saint-Maixent le 2 novembre 1959 pour suivre le stage EOR, je sors aspirant mi-avril 1960, 151^e sur 350 environ. Je choisis, sans rien y connaître et un peu au hasard, le 47^e BI à El Kantara (Aurès) suivi de mes deux meilleurs copains.

Après quelques jours de permission, bateau à Port-Vendres, pour pratiquement toute la promotion, sauf les planqués, et débarquement à Oran. Puis stage de deux semaines à Arzew à quelques kilomètres d'Oran. Parmi les instructeurs, le lieutenant de vaisseau Guillaume « Le Crabe tambour ». À l'issue, départ en train pour rejoindre notre affectation (deux jours étape à Alger).

Arrivés à El Kantara, surprise, le PC est installé au milieu de la gorge, on est à peine bien reçu. Après quelques jours, le chef de corps se décide à nous affecter. Pour moi, ce sera la 2^e C^{ie} à Djemorah. Mes deux copains rejoignent leur unité et moi je dois attendre le retour de permission du capitaine de la 2^e.

J'essaie de me renseigner sur Djemorah, auprès d'un adjudant du PC : « C'est loin », puis sur le capitaine : « C'est un dur, il vient de la Légion, là bas il fait ce qu'il veut ». Je n'en saurais pas plus.

Le jour du convoi arrive, j'embarque dans un des camions, ce qui me semble plus confortable que les Half-Tracks. D'abord plein

sud vers Biskra, paysage tout plat et semi-désertique, puis à Biskra on oblique vers le Nord-Est. Là, cela devient vite montagneux mais toujours désertique, à l'exception d'une première palmeraie : Branis, occupée par une compagnie du 24^e RIMa.

Tout le long du parcours, sur chaque piton ou mamelon bordant la piste, des escouades armées protègent notre convoi. Le paysage est un peu lunaire : toutes ces montagnes sont rose-orangé et sans végétation. Je suis un peu effrayé.

Puis, on arrive sur le territoire de notre quartier. Même paysage au début, puis on longe l'oued El Abdi où il n'y a pas une goutte d'eau et enfin les palmeraies Guedila d'abord, puis Djemorah. Je ne me rappelle plus combien de temps le voyage a duré pour arriver à ce poste qui surplombe la palmeraie et villages de Djouada et surtout d'El Bir.

Le capitaine, arrivé par hélicoptère, va recevoir tous les nouveaux, après le compte rendu du lieutenant (un rappelé pour un an) qui, adjoint, l'avait remplacé pendant sa permission. Je passe après lui. Je commence par me faire engueuler : « Le convoi n'est pas encore reparti, remonte dans un camion ». Il venait d'apprendre du lieutenant que l'aspirant chef de la 1^{re} section, présent depuis deux mois, avait profité de son absence pour faire une demande de mutation au CFJA : Centre de Formation de la Jeunesse Algérienne. « J'en ai assez de ces aspirants qui veulent foutre le camp dès qu'ils arrivent. Ici, je fais la guerre. », « Mon Capitaine, je ferai la guerre avec vous et je reste. », « Bien, vous êtes le chef de la 1^{re} section, allez vous la faire présenter par votre prédécesseur que je vire. »



Le pont romain à El Kantara.

© Midou Dambri/Wikipedia

C'est comme cela que je suis resté avec lui, chef formidable devenu un ami, jusqu'à la fin de mon service. D'abord, chef de la 1^{re} section, j'accédais plus tard à la fonction d'adjoint et même de commandant provisoire de la compagnie, pendant un mois, lors de sa permission suivante, alors que je n'avais que deux mois d'ancienneté en tant que sous-lieutenant.



***Jamais la population civile n'a eu à souffrir de la 2^e C^{ie} :
pas de torture, pas de maison brûlée,
pas de femme violée.***



À mon arrivée, cette compagnie était vraiment maigre ! Deux mois plus tard, avec le convoi suivant, on recevait un renfort important dont un nouvel aspirant qui permettait au capitaine de créer une troisième section.

Les lieux étaient très rustiques, la nourriture correcte, les vivres étaient reçus toutes les semaines par parachutage. Le convoi n'amenait que la relève et les vivres lourds (farines, fuel pour notre boulanger et la bière) tous les deux mois.

Le lendemain de mon arrivée, la compagnie, 1^{re} section en tête, accroche. On nous tire dessus de loin.

Sans que je n'ai donné un seul ordre, tous mes voltigeurs se précipitent en avant, me devançant, je n'arrive pas à suivre ! (On va lui montrer à ce bleu...) Grosse vexation, mais je me suis rattrapé par la suite.

Tous les jours, la compagnie crapahutait dans la palmeraie ou dans le djebel avec le dispositif suivant (non enseigné à Saint-Maixent) : le chef de la section était en tête suivi de son porteur de radio, puis

immédiatement derrière le capitaine lui aussi suivi de son porteur de radio, les voltigeurs de la section répartis à droite et à gauche. Il y avait souvent des accrochages, parfois sans résultats mais la plupart du temps avec un bilan élogieux pour la compagnie et le capitaine : armes de guerre récupérées, rebelles tués ou faits prisonniers et pourtant ils étaient nombreux.



Notre quartier, bien que reculé, n'a pas eu de grandes opérations. Jamais la population civile n'a eu à souffrir de la 2^e C^{ie} : pas de torture, pas de maison brûlée, pas de femme violée. Au contraire, nous

avons trouvé de nombreuses fois des civils égorgés par le FLN souvent avec un écriteau : « traître », alors que nous ne les connaissons même pas.

Rentré chez moi, c'était un monde tellement différent. Tout le monde désirant que cesse cette guerre, je n'en parlais pas. Maintenant, j'en parlerai volontiers mais ça n'intéresse qu'un nombre limité de personne sauf, bien entendu, *La Charte* et ses lecteurs.

Michel Vinzant

Gr 204 : Amicale du 23^e RI

Gr 120 : Les écrivains combattants



Appelé de la classe 58/1 A, originaire de Saint-Étienne (Loire).

Le débarquement ne commence qu'une heure et demie après l'arrêt complet du bateau. Lors de notre descente, des haut-parleurs diffusent de la musique militaire. Nous

devons patienter longtemps, avec notre barda, avant de monter dans les wagons sur lesquels je remarque l'inscription « 8 chevaux ou 40 hommes ». Les wagons sont propres, aussi nous nous asseyons directement sur le plancher.

Le train quitte lentement le port de Philippeville pour rallier Constantine. Comme il roule doucement, nous laissons les portes ouvertes pour voir le paysage. Le convoi s'arrête, souvent, dans de petites gares.

Trois jours auparavant, j'étais à Marseille et il me semble être désormais sur une autre planète. Je jette mon premier regard sur cette Algérie en guerre. Je regarde incrédule :

– Ce ciel d'un bleu azur et cette chaleur étonnante pour le mois de mars ;

– Ces hommes en djellaba, avec turban ou chéchia sur la tête et leurs pantalons (sarouel ou saroual) qui pendent bizarrement entre les jambes ;

– Ces femmes, dont certaines sont voilées, aux longues robes bariolées ;

– Cette multitude d'enfants plus ou moins dépenaillés qui s'agitent dans tous les sens ;

– Ce bourricot chargé de bois mort

comme ces images datant de plus de deux mille ans, repro-

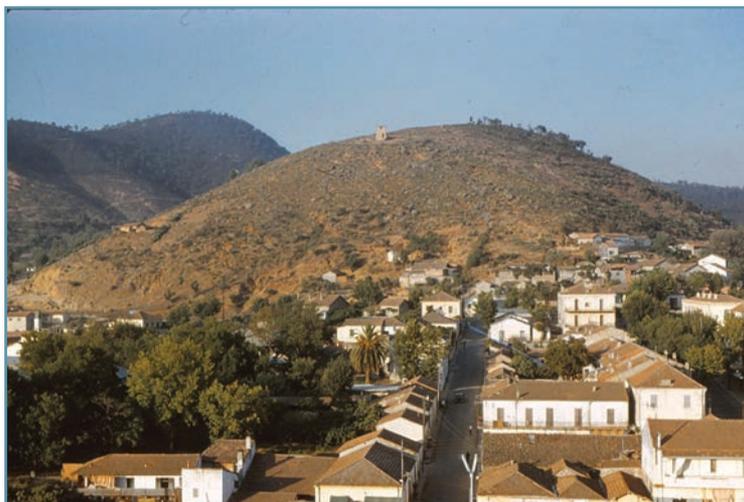
duites dans mon livre de catéchisme ;

– Ces petites maisons grises ou blanches ;

– Cette végétation si différente de la nôtre ;

– Ces montagnes qui me paraissent aussi dures à gravir que nos Alpes pourtant bien plus hautes ;

– Ces militaires français en armes. Ils sont placés, le long de la voie ferrée, dans de petits postes protégés par des sacs de sable avec, sur le dessus, un fusil mitrailleur ou une mitrailleuse.



Vue d'El Milia.

© Michel Vinzant

Je suis affecté au commando de chasse L122 à Catinat, au 23^e RI (PC à El Milia) en Petite Kabylie. Lors de mon installation au commando (je ne suis pas encore sergent mais caporal-chef), j'ai droit au grand dortoir (une cinquantaine d'hommes) avec des lits châlits et très peu d'espace pour ranger ses affaires. J'occupe la couchette du bas. Le lit est placé près d'une des deux portes qui donnent sur le balcon d'où nous avons une vue magnifique sur les montagnes.

Quand j'y pense, quelle promiscuité ! Lorsque j'entends, à la télévision ou à la radio, des journalistes qui se lamentent sur la condition actuelle des prisonniers de droit commun, qu'auraient-ils dit alors de nous ?

Des gens honnêtes embarqués bien malgré eux dans cette galère. Nous ne nous sommes jamais plaints, car lorsque nous courions le djebel toute la journée, voire plusieurs jours de suite, il était agréable de trouver un lit, quel que soit son confort.

Pour prendre les repas, nous nous installons sous une tente marabout où se trouvent trois tables et des bancs en bois. Quelques mois plus tôt, cette tente n'existait pas et chacun devait trouver un coin pour manger. Les cuistots apportent la « bouffe » dans des grandes casseroles. Un volontaire par table fait le



Groupe d'auto-défense féminine

Seul groupe d'autodéfense féminine en Algérie (à mon avis).

Formé, quelques jours seulement avant la venue du général de Gaulle pour lui être présenté, ce groupe était composé de 18 femmes dont la plupart étaient veuves, leur mari ayant été tué par le FLN.

Il ne s'agit pas d'harkettes comme j'ai pu le lire plus tard sous la plume de journalistes. Elles n'ont jamais participé au combat, à l'inverse des harkis. Elles surveillaient le village et les proches alentours. Elles n'ont jamais utilisé leur arme (fusil Lebel) à l'exception d'exercices de tirs.



Vue de Catinat depuis le piton.

© Michel Vinzant

service pour que les parts de nourriture soient égales.

Nous avons chacun notre gamelle, notre quart et notre couvert. De fait, la vaisselle est individuelle. La nourriture est bonne et copieuse comparée aux boîtes de ration que nous mangeons en opérations. C'est chaud et odorant, même un peu trop, quand il s'agit du fromage bleu.

La vie sur place se fait au fil des opérations militaires, embuscades, escortes de convois, etc. Pas de contact avec la population musulmane puisque nous sommes en zone interdite. Au village, pas de contact avec les Pieds Noirs qui ont quitté les lieux, à l'exception de deux ou trois familles.

La quille obtenue, l'appelé revient chez lui. Il quitte ses copains à Marseille et se retrouve dans la solitude la plus complète. L'aide psychologique n'existe pas à cette époque. Il n'y a pas de comité d'accueil à l'inverse des conflits précédents où la démobilisation des soldats des guerres de 1914-1918 ou 1939-1945 se faisait en même temps. Ce n'est pas le cas pour les appelés d'AFN qui reviennent, selon les classes, tous les deux mois.

Certains anciens combattants d'AFN ont voulu témoigner à leur retour, mais ils ont été peu écoutés. La très grande majorité a préféré se taire. Maintenant, on s'étonne de leur silence !



Michel Vinzant près de la tour de Boucherf.

© Michel Vinzant

Timidement quelques-uns, comme moi, écrivent enfin leurs mémoires¹. La guerre est difficile à raconter sachant que les témoins ont parfois tendance à occulter certains faits.

Quant aux étudiants, l'occasion d'étudier ce conflit est quasiment nulle. Certes, la guerre d'Algérie est au programme scolaire, au même titre que les guerres 1914-1918 et 1939-1945 mais si le professeur tente de l'enseigner, il est alors contesté par des élèves d'origine étrangère.

Il faudra beaucoup de temps pour que des petits-enfants retrouvent trace des écrits de leur grand-père voire arrière-grand-père pour savoir ce que leurs aïeux ont vécu en Algérie.

1. *L'Oméga de ma jeunesse*.

François Schweitzer Gr 249 : SFAM* du Bas-Rhin

Appelé et affecté dans les Transmissions à Épinal le 1^{er} septembre 1959 pour suivre les classes, puis embarqué à Marseille le 15 décembre 1959. Débarqué à Alger le 16 décembre 1959. Présent à la 70^e C^{ie} de Transmissions à Médéa le 17 décembre 1959, soit sept jours avant Noël par un temps exécrable (de quoi perdre le moral) au « camp des marabouts » (tentes à huit places) dans l'enceinte d'un ancien cimetière musulman...

Le mauvais temps a empiré et la pluie s'est transformée en neige, qui a dû être raclée de la tente, à tour de rôle, compte tenu du poids.

Tous les deux jours, tour de garde de 19h à 7h du matin dans le mirador installé à l'angle du mur d'enceinte qui mesurait entre 3 et 3m50 de hauteur.

Je suis nommé caporal-chef et aussi chef d'atelier des groupes électrogène. Après le lever des couleurs à 8h, le travail ne manque pas. En dehors de ces services, il arrive de faire, à tour de rôle, des rondes de sécurité en ville, afin de protéger la population contre les risques d'attentats dans les écoles, marchés et bistrot, mais aussi des embuscades de nuit en dehors de la ville... Nous étions,

malgré la situation du camp, à l'écart de la population qui passait devant le poste de police.

Heureusement, l'hiver, que nous avons affronté sous les tentes dès notre arrivée avec la pluie, la neige et le froid (jusqu'à -14 ° C, Médéa étant à plus de 1 000 m d'altitude), n'a pas duré et, début mars, sont arrivés les beaux jours. Mais quelle différence avec la chaleur qui a suivi et la nature qui s'est transformée tout autour !



Il m'arrivait aussi de devoir aller en déplacement en Jeep, attelée d'une remorque, dans laquelle on transportait des groupes électrogène de dépannage de types différents selon les pannes, dans les corps d'armée dont les engins étaient à l'arrêt

(pour les besoins des radios et l'éclairage).

Mais ces déplacements, dont la plupart se faisaient encore sur des pistes, n'étaient pas sans danger, et nous les redoutions avec les risques d'attentat à certains endroits stratégiques ! Sur les pistes ensablées, le soleil ne nous manquait pas non plus, avec des températures dépassant les 60 ° C.

* SFAM : Section Fédérale André-Maginot

Les appelés

Tout doucement, la quille arrive et c'est le 17 décembre 1960 que j'ai embarqué sur le *El Mansour*, pour arriver le 19 décembre 1960 à Marseille. Ouf ! Je respire mieux ici ! Maintenant, encore de longues heures de train jusqu'à Strasbourg et, dans quelques jours, ce sera le plus beau Noël de ma vie, près de mon épouse et de notre fille !

J'ai repris le travail après le Nouvel An, ce qui m'a permis de penser à des choses nouvelles, d'essayer d'oublier beaucoup de mauvais souvenirs et de penser à l'avenir.

C'est quelques années plus tard que j'ai rejoint l'ACUFA d'Erstein, que je suis devenu porte-drapeau et ai participé à toutes les cérémonies à Erstein et ses environs. Ma ville natale, délivrée par le général Leclerc, dont je suis fier de présenter mon drapeau à sa stèle.

Je ne manque pas non plus la cérémonie au « Char Zimmer », où j'ai habité en face jusqu'à mon départ en Algérie. Ce char,



repoussant l'ennemi vers le Rhin, a explosé lorsqu'il a été touché par une roquette, le 23 novembre 1944, jour même de la libération de Strasbourg. Cette cérémonie est d'autant plus importante pour moi, que le maréchal-des-logis chef Albert Zimmer, chef du char, était un enfant de la Wantzenau près de Strasbourg : j'avais 6 ans ! Madame la maréchale venait chaque année à cette cérémonie du 23 novembre, je ne l'oublie pas !



Hubert Ghestem

Gr 08 : Asso Auvergne - Rhône Alpes des anciens des affaires algériennes - Les SAS

Après mes classes à Suippes (Marne), en 1957, et cinq mois d'École d'Officiers de Réserve à l'École d'Artillerie de Chalons-sur-Marne, en 1958, j'ai été affecté dans un Régiment d'Artillerie Parachutiste (RAP) en Algérie. Sursitaire avec le baccalauréat et un diplôme supérieur de mathématiques, j'ai connu, au départ, comme tout bon soldat, les chambrées, les gardes et les corvées.

Au 35^e RA à Chekfa

En juillet 1958, me voilà affecté à Chekfa, en Kabylie, au 1/35^e RAP, chez les paras, moi qui n'ai jamais sauté en parachute. De toute façon, la lutte contre le FLN ne se faisait pas par des interventions en parachute, mais par des marches sur le terrain et par des tirs de canon, car nous avions trois canons de 105, installés dans la cour de l'école du village, dans laquelle logeaient le capitaine et le personnel qui l'entourait.

Plusieurs postes de surveillance étaient aussi en place dans le village avec un chef de poste et quelques soldats à chaque endroit. J'étais responsable du poste situé à l'autre bout du village. Nous tirions de temps en temps quelques obus sur des mechtas de « zones interdites » dans lesquelles, normalement, personne ne devait se rendre, mais nous supposions que les fellaghas s'y installaient.

Nous étions souvent en fête, car nous célébrions les fêtes chrétiennes et les fêtes musulmanes. Ces dernières rassemblaient militaires et population locale, constituée seulement



Les canons de 105.

© Hubert Ghestem

d'Arabes, car les Européens avaient quitté les lieux.

Je devais surveiller les comptes du soldat attaché à la buvette, qui était un appelé que le capitaine voulait, pour des raisons familiales, écarter des missions dangereuses de sorties dans le djebel. Mais ce soldat devait aller régulièrement à Taher, à 7 km, avec le convoi d'approvisionnement, pour se fournir en boissons. Lors d'une liaison à travers la route de montagne, le convoi a été attaqué et notre serveur a été tué. J'en ai été affecté, car il était sympathique.

Le capitaine m'avait demandé aussi d'entrer en contact avec la population locale, de parler aux villageois, de sympathiser avec les gens. J'ai réussi à être invité dans une famille arabe avec laquelle je buvais la verveine, boisson habituelle à Chekfa, car la plante y était cultivée.

J'apprenais aussi quelques mots arabes, ce qui fait toujours plaisir aux populations

locales quand on s'intéresse à leur langue.

Dans le poste que j'occupais, on gardait de temps en temps un prisonnier. Les prisonniers étaient de jeunes Arabes suspectés de travailler avec le FLN.

Un jour, on avait sorti notre prisonnier

dans la cour du poste. Auparavant, on lui avait administré une piqûre pour le calmer. Effectivement, il avait l'air abruti. Tout à coup, il s'est mis à se sauver, a franchi la clôture du poste et s'en allait en courant dans la campagne. Deux de mes soldats se sont mis tout de suite à sa poursuite et, étant plus en forme que lui, l'ont rattrapé, immobilisé et ramené. Quelque temps après, le capitaine m'a dit que j'aurais dû donner l'ordre de tirer sur le fugitif et que, pour cette faute, il me mettait des jours d'arrêt. Je suis toujours heureux de n'avoir pas donné l'ordre de tuer quelqu'un.

À la Section Administrative Spécialisée (SAS) de Beni-Bechir

Un jour, de sortie à Taher, je vois une circulaire qui demande des officiers volontaires pour les Affaires Algériennes (AA). Je me porte volontaire et suis accepté. La veille de mon départ, le soir, un bon repas est préparé en mon honneur, au cours duquel il convenait de bien boire. Après la fête, j'étais tout juste en état pour pouvoir rejoindre tout seul mon poste, à pied, comme d'habitude, pour une



Famille de Chekfa.

© Hubert Ghestem

dernière nuit.

Après un passage à Alger pour les formalités administratives, j'arrive, au début du mois de décembre 1958, à la SAS de Beni-Bechir, au sud de Philippeville,

comme adjoint du capitaine Parrent.

Cette SAS était ins-

tallée en pleine campagne dans un bordj*, construit au carré, avec même un forage pour l'alimentation en eau. Juste à côté, une trentaine de moghaznis avaient des maisonnettes comme logement et des écuries pour leurs chevaux. Un peu plus loin des lotissements avaient été créés pour « regrouper » les populations.

Le capitaine était fier de toute cette réalisation. On était dans une période relativement tranquille. Certains soirs, dans le bordj, on passait un film que le capitaine, son personnel et les moghaznis venaient voir. Une fois, le capitaine m'a dit : « Qu'attendent les autorités de Paris pour conclure un accord avec les rebelles ? »

On faisait régulièrement des patrouilles le soir et quelquefois durant la journée, sans aucun accrochage. Un soir, je sortais comme d'habitude avec quelques moghaznis, à pied, dans l'obscurité. Tout à coup, nous entendons des pas. Nous nous arrêtons, nous couchons par terre et écoutons. Pour voir ce qui se passe,

* Bordj : lieu fortifié en Afrique du Nord.

« Agrippés au bastingage, à tout ce qui se présente, les malheureux implorant les soldats français qui [...] les rejettent vers le quai. »

je lance dans le ciel une fusée éclairante : personne dans le champ de vision mais un grand sac au loin. Nous nous approchons du sac avec précaution et découvrons qu'il contenait des mandarines. Nous avons eu affaire à des voleurs...

Mais plus tard, un autre soir, la sortie a été dramatique. Le capitaine avait décidé d'aller rendre visite à un officier voisin. Il était parti avec la patrouille dans les deux véhicules de la SAS : sa jeep et le camion tout terrain de transport de personnes ou de marchandises. Les fellaghas les attendaient au bord de la route. Il y a eu plusieurs morts dont le chauffeur du camion. Le capitaine, qui conduisait la jeep, a reçu une balle juste au dessus de la tête, qui lui a seulement déchiré le cuir chevelu. Soigné d'abord par le médecin de la SAS, il a ensuite été conduit à l'hôpital. Le jour suivant, les morts ont été enterrés.

Peu de temps après, je devais quitter cette SAS. Je restais en lien avec l'instituteur et le médecin. Les moghaznis de la SAS, tout dévoués à leur capitaine, ont eu une triste fin après les accords d'Évian en 1962. Voici un texte trouvé sur Internet à leur sujet :

« Le Maghzen de la SAS des Beni Béchir, une dizaine de kilomètres au sud de Philippeville, a réussi à embarquer sur un navire s'appropriant à appareiller à destination de la France. La quarantaine d'hommes qui le compose sait quel salut représente cet embarquement. Dans peu de temps, l'ancre sera levée et ils seront sauvés. Un capitaine de l'ALN a repéré les harkis. Il leur ordonne de débarquer, ce que, bien évidemment, ils refusent. Il alerte alors le Corps d'Armée de Constantine commandé par le général Ducournau. Peu après l'ordre tombe : « Faire débarquer les harkis de Beni Bechir. »

« Agrippés au bastingage, à tout ce qui se présente, les malheureux implorant les soldats français qui (...) les rejettent vers le quai. Peu après, tombés dans les mains de l'ALN, ils seront exécutés sur la place Marquet à quelques centaines de mètres de ce navire dont l'armée française les a chassés. » (*La Guerre d'Algérie*, Pierre Montagnon – Pygmalion, p.392).



Un enterrement.

© Hubert Ghestem

À la Section Administrative Urbaine (SAU) du Bardo

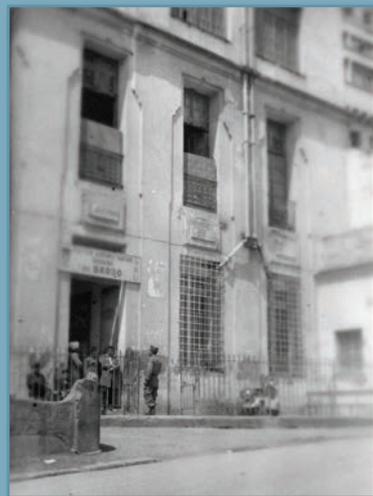
Après Beni Bechir, j'ai été envoyé, en avril 1959, à Constantine, dans la SAS de Sidi M'cid puis dans la SAU du Bardo, en pleine ville. Dans la SAS de Sidi M'cid, on construisait des cités de regroupement. Je devais organiser ou surveiller des travaux. Cette activité n'a pas duré longtemps. J'ai eu ensuite un travail de bureau à la SAU du Bardo, que j'ai effectué jusqu'à la fin de mon service militaire, en décembre 1959.

Cette SAU était dirigée par un capitaine qui connaissait très bien l'arabe. Je logeais en ville chez l'habitant. Je prenais le repas de midi avec d'autres membres du personnel dans un restaurant situé non loin, et dont l'entrée était protégée par une grille contre un lancer éventuel de grenades depuis la rue. Le soir, j'étais libre. Je me retrouvais avec d'autres sous-lieutenants au restaurant « chez Lolotte » ou bien je prenais le repas chez les Gardes Mobiles ou encore, parfois, chez des Européens.

Pendant les heures d'ouverture de la SAU, les Algériens venaient régler des problèmes administratifs (mise à jour de carte d'identité, demande de permission de travaux, ...) ou exposer des différends (chicayas), afin que le capitaine (ou moi-même) donne son opinion, ou plus exactement son jugement, qui était alors suivi à la lettre par les deux parties.

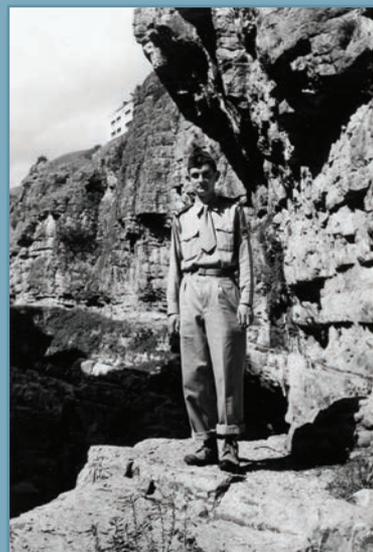
Un jour, un officier supérieur est venu inspecter cette SAU et a dit, en conclusion de la visite, qu'un jeune comme moi ne devait pas être enfermé dans un bureau à attendre les

visiteurs mais devait parcourir la cité au contact de la population pour montrer qu'on était auprès d'elle. Après le départ de l'officier inspecteur, le capitaine n'a pas modifié le mode de fonctionnement de la SAU. Je suis bien allé une fois ou l'autre dans des quartiers plutôt pauvres. Tout seul, je ne me sentais pas très rassuré.



La SAU du Bardo.

© Hubert Ghestem



Gorges du Rhumel.

© Hubert Ghestem

Je ne parlais pas l'arabe. Alors comment parler à ces gens ? Que leur dire ou leur demander ?

Ma vie à Constantine, malgré les menaces d'attentats, n'avait rien de pénible. J'avais sympathisé avec les Gardes Mobiles en poste. Je connaissais aussi quelques familles de pieds-noirs. J'allais au cinéma. J'ai vu pour la première fois « Mon Oncle » de Jacques Tati. Dans la salle, on respirait l'air frais du dehors quand le plafond s'ouvrait sur le ciel.

Je faisais également un peu de tourisme dans cette belle ville traversée par les gorges du Rhumel. Un musulman, ami des Gardes Mobiles, m'a fait visiter ces gorges, non accessibles à tous. Comme j'aimais monter à cheval, j'ai découvert une ferme à l'extérieur de la ville où il y avait deux chevaux de selle. Cette ferme était gardée par quelques soldats français avec qui je parlais en arrivant, pendant qu'un employé de la ferme préparait mon cheval. Je faisais un tour en campagne, pas toujours bien rassuré d'être seul sur des petits chemins de campagne. Je n'ai jamais été inquiété.

Tragédie

Par contre, une fois, en arrivant à la ferme, je constate que les soldats de garde ne sont pas les soldats habituels. Je leur demande pourquoi un changement est intervenu. Ils m'expliquent que les prédécesseurs ont été tués bêtement : ils sont sortis en patrouille le soir, ont rencontré des hommes armés qui ont tiré sur eux. Ils ont riposté, tous ont été tués. Ce qui est bête, c'est que les hommes armés rencontrés constituaient une autre patrouille française qui opérait dans le même secteur. Les deux patrouilles amies se sont tirées dessus ... Par défaut de coordination, des soldats français se sont entre-tués.



Une famille à Constantine.

© Hubert Ghestem

Par défaut de coordination, des soldats français se sont entre-tués.

Du tourisme avant la quille

Durant tout leur séjour en Algérie, les appelés ne disposaient que d'une seule permission pour revenir en métropole. Mais un

autre appelé m'avait expliqué qu'on pouvait avoir une permission à la fin du service pour visiter l'Algérie à sa convenance, en particulier une région intéressante, le Sahara. Il y avait une condition : celle de garder des jours de permission en raccourcissant le nombre de jours pris pour la permission de métropole.

J'ai donc pris une permission raccourcie pour revoir famille et amis dans le Nord, durant laquelle, j'ai été très surpris de constater que les événements d'Algérie prenaient si peu de

place dans la préoccupation quotidienne des Français. Nous, militaires, nous étions au danger permanent, et ici, tout le monde vivait normalement, sans se soucier de l'Algérie.

À la fin de mon service militaire, j'ai donc posé une permission pour partir vers le Sud de l'Algérie, à Biskra et Ouargla. Le premier jour de permission, j'ai pris le bus pour sortir de Constantine vers le Sud. Ensuite, j'ai fait du stop pour rejoindre Biskra où le sous-lieutenant Paul Besson de la SAS du Vieux Biskra



m'accueillit. Je ne le connaissais pas mais lui avais écrit auparavant. Il m'a fait visiter Biskra et m'a expliqué qu'après Ouargla, je pouvais encore continuer jusqu'à Tamanrasset en prenant l'avion militaire de liaison hebdomadaire. Il suffisait d'aller voir les autorités militaires qui me donneraient un ordre de mission (fictif) pour Tamanrasset.

J'ai donc pris, le 2 décembre 1959, un avion de transport, un *Nord 2501*, qui reliait Ouargla à Tamanrasset. Cet avion n'avait pas de sièges-passagers : on voyageait au milieu des marchandises, dans un bruit terrible. À Tamanrasset, j'ai rencontré d'autres militaires qui, comme moi, faisaient du tourisme.

Pendant une semaine, j'ai pu faire des expériences inoubliables : partir en chameau dans le désert pour y passer une nuit en bivouac et visiter à l'Assekrem, l'ermitage du Père de Foucauld. J'ai repris l'avion le 10 décembre, ai visité encore les puits de pétrole d'Hassi-Messaoud.

Revenu à Constantine, je n'avais plus qu'à préparer mon retour. Je passais la visite médicale de fin de service. Avec un pincement au cœur, je quittais Constantine, une ville remarquable, attachante, dans laquelle je m'étais intégré. Je prenais le train pour Alger. À Alger, j'ai pris le bateau *El Mansour*

le 19 décembre pour Port-Vendres, avec un dernier avantage, celui d'être invité à la table des officiers avec le commandant du navire.

Et après...

Quand je compare maintenant ma situation en Algérie par rapport à celle de mon frère et de mes cousins, soldats de base, issus comme moi du monde paysan, je considère que mon sort a été très enviable. Un de mes cousins sortait toutes les nuits avec un petit groupe qui servait d'appât pour les fellaghas, lesquels, en leur tirant dessus, dévoilaient leur position, ce qui permettait ensuite, d'envoyer des moyens plus importants pour essayer de les prendre. Il faisait ce travail fou, avec des camarades qui tombaient, sans réfléchir, sans discuter, emporté par le contexte.

Et finalement quel gâchis, à tous points de vue, que cette guerre d'Algérie ! Quelle triste fin ! Que de morts des deux côtés ! Que de souffrances encore présentes !

Il n'y avait pas, à ce moment-là, de cellules psychologiques pour aider à surmonter les peurs après les coups durs. Peut-être, quand même, que la population a pu voir, à travers les SAS, par les soins médicaux, la scolarisation, l'attention à ses problèmes quotidiens, qu'une certaine France l'aimait et voulait l'aider.

François Salaün

Président du Gr 16 : Union des Associations Patriotiques de la Porte des Maures

Désirant faire une carrière militaire, mais n'ayant pas eu l'autorisation parentale de m'engager à 18 ans, j'ai suivi les cours de PME et PMS, et intégré les EOR à St-Maixent début novembre 1957 (pas besoin d'autorisation parentale pour résilier son sursis !!!...).

Contrairement à la plupart de mes camarades, qui avaient « cravaché » pour avoir un rang de sortie leur permettant de choisir une affectation aux FFA pour retarder le plus possible une affectation en AFN, j'ai choisi à l'amphi-Corps le 26^e RIM (frontière Tunisienne, secteur de Morsott).

Chef de section à la compagnie opérationnelle du régiment, je n'ai pas eu beaucoup de contacts avec la population, car nous craquions en zone interdite, entre la ligne Morice et la frontière (bouclages, ratissages, embuscades, postes d'observation, démi-

nages, etc.). Notre mission était d'empêcher le plus possible les infiltrations FLN à partir de leurs bases de Tunisie.

En juillet 1958, ayant été grièvement blessé en opération, je fus évacué en métropole (HMI Percy). Blessures consolidées, je fus affecté au 2^e Régiment de Hussards (changement d'arme : inapte Infanterie).

En 1961, après plusieurs demandes de contrat « Carrière courte » (8 ans) refusées, et compte tenu de la perspective de dégage-ment de cadres envisageable, consécutivement à l'abandon de l'Algérie, j'ai quitté le service actif. J'ai néanmoins continué à servir mon pays dans la réserve et à m'investir dans les associations patriotiques.

Je n'aime pas beaucoup parler du drame de l'Algérie, car personnellement je m'y suis investi totalement pour défendre un territoire français, agressé par la clique soviéto-communiste comme en Indochine, et j'ai dû me résigner à encaisser son abandon au nom de la réalpolitik gaullienne. Je suis écœuré de voir les anciens complices de l'ennemi d'alors



Morsott.

tenir le haut du pavé médiatique pour tenter de justifier leurs trahisons envers la patrie.

Je garde un excellent souvenir de la bonne tenue au combat de mes appelés lorrains (j'ai malheureusement perdu l'un d'eux et je n'oublierai jamais l'avoir entendu appeler sa maman en mourant à côté de moi, blessé).

J'ai dit plus haut qu'à la sortie des EOR, c'était la course aux affectations aux FFA. Mais, sur les sept sous-lieutenants et aspirants ayant choisi le 26^e RIM, il y avait cinq pieds-noirs. Ils étaient motivés pour défendre leur terre natale, alors que la plupart des « métropolitains » avaient oublié que c'était grâce aux parents et grands-parents des mêmes, que leur terre natale à eux avait été libérée en 1944.

J'ai honte pour mon pays de l'abandon de nos harkis et de l'accueil innommable qui a été fait à ceux que les militaires qui avaient encore le sens de l'honneur ont soustrait à la vindicte du FLN, et ce, malgré les ordres reçus et au grand dam de leur carrière.



René Esposito Gr 162 : SFAM* des Bouches-du-Rhône

Mon séjour en Algérie s'est déroulé de janvier 1957 à mars 1959 (contingent 1956/2C). J'étais affecté au centre d'instruction des Tirailleurs Sénégalais de la 10^e région militaire (CI des UTS), qui a changé de dénomination en décembre 1958 pour devenir le centre d'instruction des Troupes d'Outre-mer (CI des TOM).

J'étais affecté à l'état-major et effectuais des tâches de secrétariat. Je réceptionnais le courrier posté par le vaguemestre, je l'enregistrais et le dispatchais dans les divers services, cela, bien entendu, sous le contrôle du chef d'état-major de cette période, le lieutenant Remazeille. Le commandant du camp était le colonel Pacchioni puis, par la suite, le lieutenant-colonel Seven.

Rien de très héroïque ! Mon témoignage ayant aussi pour but de retrouver d'anciens camarades.

* SFAM : Section Fédérale André-Maginot

Jean Claude Vanderhaeghe

GR 269 : Fédération N^{ale} des victimes civiles et invalides de guerre

Je suis né en mars 1942. Attiré par la mer, après mes études générales, je suis entré à l'école de navigation maritime.

À la sortie de cette école le 26 mai 1961, j'ai été embarqué en méditerranée sur le *Shellphalte*, un navire expérimental mixte de transport de produits pétroliers et de gaz en tant que spécialiste du gaz. Ce navire ravitaillait l'armée en Algérie à partir du port français Port de Bouc-Lavéra ou ShellBerre-Martigue (proches de Marseille).

Ce qui m'a surpris en Algérie c'est que, durant toute l'escale, le navire était isolé par un barrage flottant avec une surveillance de plongeurs démineurs constante pour éviter tout acte de sabotage.

Débarqué du *Shellphalte* le 9 novembre 1961, appelé sous les drapeaux le 12 novembre 1961 pour être embarqué sur l'escorteur d'escadre *La Galissonnière*, en opérations en Méditerranée (basé à Toulon), j'ai été libéré du service militaire le 12 mai 1963.



Embarqué par la suite sur un autre navire de la SHELL *Isocardia*, j'ai été surpris lors des escales en Algérie des propos des Algériens qui, ayant obtenu l'indépendance, nous disaient :

« Nous vous avons foutu dehors l'Algérie, maintenant nous allons vous foutre dehors la France ! »

Ayant été embarqué sur des navires ravitailleurs, je n'ai pas été considéré comme ancien combattant.



Messaoud Kafi

79 ans

Berbère chaoui, Messaoud Kafi est né en 1943, à Tadjmout, au cœur de la région des Aurès. Sa mère avait à peine 17 ans et son père 29 ans. Messaoud Kafi, qui deviendra supplétif de l'armée française en 1961, raconte son adolescence, le déplacement de la famille dans des camps de regroupement, l'engagement de son père comme harki puis le sien comme moghazni dans une Section Administrative Spécialisée (SAS).



« Enfant, mon avenir était tout tracé : devenir berger dès l'âge de six ans, en commençant par garder des chevreaux et, plus tard, en assurant la responsabilité d'un petit troupeau de chèvres à faire paître. »

Ce maigre cheptel ne permet pas à ma famille de vivre à l'abri des besoins vitaux. Aussi, afin de tenter d'améliorer notre vie, son père émigre en France et ne donne de ses nouvelles que six mois après son départ.

« En absence de mon père, je me sentais responsable de ma famille, qui continuait à s'appauvrir. Petit à petit, on vendait les petites chèvres pour acheter de la nourriture. Lorsqu'il n'en restait plus aucune, je suis parti récolter des dattes dans les oasis à la porte du désert. J'étais payé avec des dattes à ramener chez moi ou bien encore avec un

peu d'argent et des dattes ramassées par terre.

Lorsque la guerre commence en novembre 1954, mon père était de retour chez nous. L'armée française commence rapidement à créer des "zones interdites" et déplace les populations rurales dans des camps créés pour les regrouper et les surveiller.

Paradoxalement, pour les rebelles, il s'agit de "zones libérées" et ils s'en

réjouissaient.

Un des camps de regroupement est organisé à environ 30 kilomètres à l'ouest de mon village. Il est entouré de fils de fer barbelés et surmonté de plusieurs miradors. Si beaucoup se sont pliés à l'injonction d'aller s'y installer, ma famille, comme d'autres, refusent de quitter leurs maisons. Les premières semaines, on ne manquait de rien. Au contraire, on profitait des vivres laissés par les familles parties dans les camps de regroupement. Mais, une fois que toutes les réserves de nourriture ont été épuisées, on commençait à s'inquiéter sérieusement pour l'avenir. On a survécu misérablement pendant deux ans avant d'aller vivre, à notre tour, dans un camp de regroupement sur ordre du FLN. J'avais treize ans.

Après avoir été entassé dans le camp de Laoulache, des militaires français nous

Je suis resté en Algérie où j'ai été contraint à des travaux forcés. Du matin au soir, je transportais sous un soleil de plomb des pierres pour construire des routes.

déplacent dans celui de M'chounèche qui était à deux jours de marche du premier.

Un jour, mon père ainsi que d'autres hommes de la tribu s'engagent en tant que harkis. De toute façon, il fallait choisir son camp dans cette guerre. On était ou du côté français ou du côté du FLN. Pas le choix de rester neutre ! Mon père devient supplétif de la Légion étrangère dans le Sud de l'Algérie à Ouled Djellal. Certains harkis n'étaient pas très jeunes. Ils avaient fait la Seconde Guerre mondiale dans l'armée française.

Toute la famille est partie vivre dans le campement de la Légion, organisé pour accueillir femmes et enfants. C'est là que j'ai commencé l'apprentissage de la langue française grâce à un appelé français qui faisait la classe aux enfants. Je commençais également à maîtriser la langue et l'écriture arabe.

En 1961, j'avais 17 ans et mon père commençait à être fatigué par son travail au sein de la harka. Il démissionne. J'avais postulé à un emploi administratif dans une mairie, mais je n'ai pas été retenu. Alors, je m'engage à mon tour dans une Section Administrative Spécialisée (SAS) pour assurer un salaire régulier pour nourrir la famille. Mon travail consistait principalement à distribuer des vivres aux populations dans les camps de regroupement.

Un an après, c'était l'indépendance. Je ne suis pas parti en France avec toutes les familles, qui avaient fui les massacres en 1962. Je suis resté en Algérie où j'ai été contraint à des travaux forcés. Du matin au soir, je transportais sous un soleil de plomb des pierres pour construire des routes. C'était en été et il faisait souvent 50° C !

En 1964, j'ai tenté ma chance en allant travailler sur Alger. J'ai effectué quelques travaux plus ou moins intéressants. Un jour, j'ai fini par quitter l'Algérie et je suis parti vivre et travailler en France. »

Retraité Messaoud Kafi vit sereinement dans la région parisienne auprès de sa famille.

Entretien recueilli par Fatima Besnaci-Lancou le 1^{er} mars 2022 et complété par des informations contenues dans le livre du témoin intitulé « De berger à harkis » qu'il publie à compte d'auteur en 2009.



Mohammed B.

86 ans

Fils unique d'un propriétaire terrien et chef d'une grande tribu possédant leur propre mausolée, Mohammed B. est né en 1936 dans une grande ferme, construite au pied d'une des montagnes de la commune de Novi (département d'Orléansville).

Un champ de blé et d'orge, quelques oliviers, un potager, un petit troupeau de chèvres et une basse-cour permettaient à toute la famille, composée alors de dix personnes, de vivre sans trop de difficultés sauf les années de sécheresse ou d'invasions de sauterelles comme c'était le cas en 1956. La famille possédait également un cheval qui servait à tirer une charrette et que les adultes montaient parfois.



Leur vie simple aurait pu continuer ainsi pendant encore longtemps. L'indépendance, il n'y pensait pas vraiment et surtout, il n'imaginait pas un autre destin. Ce semblant d'équilibre s'est rompu à la fin de l'année 1954, lorsque le conflit a éclaté. Mohammed B. était marié et père d'une petite fille. Il relate avec une certaine retenue les faits marquants de la guerre :

« Lorsque des attentats contre des personnes étaient commis vers chez nous, le garde champêtre nous dit qu'il s'agissait d'actes de bandits à combattre. Par prudence, on ne sortait plus la nuit. Progressivement, des hommes de notre région disparaissaient. On saura plus tard qu'ils étaient partis rejoindre ceux qui voulaient l'indépendance. Les soldats français les appelaient fellaghas. Les familles des indépendantistes les désignaient comme des moudjahidin (littéralement : combattants de la foi).

Au fil des mois, la guerre s'était installée et on a vu arriver des militaires français dans le village. Presque toutes les nuits, des indépendantistes nous rackettaient pour se nourrir et les militaires français nous soupçonnaient de le faire. On ne savait pas comment nous en sortir. Alors, on attendait que la guerre se termine.

C'est en juillet 1957 que je suis devenu harki pour échapper à la condamnation à mort par le FLN. L'indépendance de l'Algérie a été terrible pour ma famille. Mon père, un oncle, sa femme et leur bébé ont été massacrés pendant l'été 1962. Ils sont morts après avoir été sauvagement torturés. Je savais que je ne pourrais pas rester vivre en Algérie. J'ai dû me battre pour quitter mon pays et rester en vie.

**Les premiers jours sous la neige ont été très durs.
Des enfants sont morts à cause du froid et du manque d'eau.**

J'ai été harki de 1957 à mars 1962. Pendant toute cette période, je pensais, comme on me l'avait dit, que j'étais Français. C'est pour ça que je ne comprendrai jamais pourquoi, on m'avait désarmé et livré au FLN. Jamais nous n'avions imaginé quitter un jour notre pays. D'ailleurs, dans ma famille, personne n'avait émigré.

Nous avons quitté l'Algérie à la fin de l'année 1962, après avoir vécu un mois dans le camp de Zéralda auprès de militaires français qui nous avaient bien accueillis. Après un voyage dans la cale d'un bateau avec d'autres familles, nous avons été logés dans des tentes militaires au camp de Rivesaltes comme des milliers d'autres personnes. Pour échapper à cet endroit, il me fallait trouver un logement et un patron pour me faire travailler.

Les premiers jours sous la neige ont été très durs. Des enfants sont morts à cause du froid et du manque d'eau. Ils n'étaient pas enterrés dans le cimetière du village mais dans le camp sans emplacement précis. Chaque famille se débrouillait comme elle pouvait. Aujourd'hui, des familles recherchent les tombes de leurs petits. Il est impossible de retrouver leurs traces. Tout avait été fait dans la précipitation

et sans cérémonie. C'est triste de voir ces mères pleurer, cinquante ans après.

Après Rivesaltes, on a déménagé plusieurs fois et j'ai occupé divers emplois non qualifiés comme livreur de charbon ou encore ramasseur de rutabagas dans les champs.

Dans le sud de la France, j'ai travaillé pour l'Office national des forêts. L'été, on luttait aux côtés des pompiers professionnels contre le feu qui ravageait les forêts. L'hiver venu, on débroussaillait les bois et on replantait de petits arbustes. On était surtout là aussi pour protéger du feu les villas luxueuses de la Côte d'Azur. On habitait un hameau de forage au milieu d'une forêt. Une nuit, alors que le feu se propageait dans toute notre région, nous avons été obligés de commencer par secourir les autres maisons avant les nôtres.

Au fil des années, je me suis renfermé sur moi-même. J'ai peu d'amis. Toute cette histoire a fini par me briser. »

Mohammed B., retraité, vit aujourd'hui dans le Puy-de-Dôme.

*Entretien recueilli en 2003 par
Fatima Besnaci-Lancou.*



Note à l'attention des présidents

Nous rappelons aux présidents de nos groupements qu'ils ne bénéficient que d'une seule parution par an dans la revue ; le texte étant limité à **1 200 caractères espaces compris** et une photo de bonne qualité (imprimée sur papier photo brillant ou en haute résolution). Les photos sur papier simple ou de mauvaise qualité ne pourront pas être exploitées. Une parution supplémentaire est possible pour rendre hommage à un président de groupement disparu. Par ailleurs, les parutions sur notre site internet sont illimitées (textes de 4 000 caractères et quatre photos), la nouvelle parution venant remplacer l'ancienne.

Par courrier postal comme par courrier électronique, les documents doivent être adressés à la rédaction de **La Charte** (lacharte@maginot.asso.fr), accompagnés d'une demande explicite de parution contenant l'accord du président du groupement.

Les comptes rendus des assemblées générales sont à adresser directement au secrétariat général.

Nous remercions nos présidents de bien vouloir se conformer à ces quelques règles qui faciliteront la transmission et la parution des documents.

Les présidents, vice-présidents et secrétaires généraux qui ont une adresse email peuvent la communiquer à la rédaction de **La Charte** : lacharte@maginot.asso.fr

GR 67

SECTION FÉDÉRALE ANDRÉ-MAGINOT TOURS - INDRE-ET-LOIRE - VAL DE LOIRE

Président : M. Jean-Marie Guastavino
Adresse : 82 rue Victor Hugo
37000 Tours



Le 2 décembre 2022, lors de l'assemblée générale Gr 67 à la Gendarmerie Nationale de Joué-les-Tours, le nouveau président Jean-Marie Guastavino a succédé à Jean-Claude Pomade, démissionnaire pour cause de santé et élu président honoraire. Gaël de Poulpiquet, renouvelé dans ses fonctions de trésorier, devient alors vice-président. Une information sur l'IGESA, qui nous propose ses installations à des tarifs préférentiels, nous permettra de nous rassembler au titre du groupement ou pour nos réunions de famille. Nous accueillons une vingtaine de

nouveaux adhérents, ainsi que des invités d'autres associations (SMLH, Sidi-Brahim, ACSR). Nos fidèles anciens récompensés par neuf médailles d'or

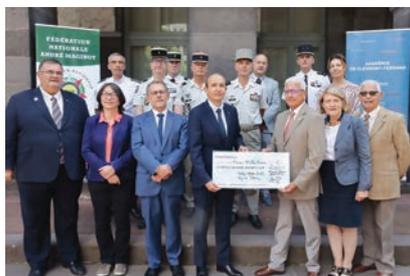
ont été décorés *in situ*. Après la tombola et l'apéritif, le repas en commun pris sur place et animé par le père Bernard Teillet, Françoise Grivel et Pierrette Croquette rassembla plus de 50 personnes dans une atmosphère conviviale. La semaine suivante nous avons rassemblé 230 lycéens dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville, sous la conduite d'Yves Fournier sur le thème du renseignement militaire.

Le succès de ces réunions dès la sortie du COVID augure de belles sorties conviviales pour l'avenir.

GR 71

SECTION FÉDÉRALE ANDRÉ-MAGINOT D'Auvergne

Président : M. Georges Cautier
Adresse : 11 rue des Saulées
63400 Chamalières



le président du Gr 71 a pu remettre symboliquement un chèque de la FNAM au trinôme académique de Clermont-Ferrand pour l'organisation du rallye citoyen 2022 destiné aux Classes de Défense et

Mémoire et civisme

Durant l'année scolaire 2021-2022, le Gr 71 Auvergne s'est mobilisé afin de mieux faire connaître les soutiens que peut apporter la FNAM auprès de la jeunesse.

Avec le soutien de Karim Benmiloud, recteur de l'académie de Clermont-Ferrand, un courrier a été envoyé dans les établissements de l'académie afin de présenter le prix de la Mémoire et du Civisme. Sept établissements scolaires ont ainsi pu bénéficier du soutien financier de la FNAM pour des voyages mémoriels en France et en Europe.

Dans le même registre, le 5 juillet 2022,

Sécurité Globales du Puy-de-Dôme.

Cette remise a eu lieu en présence de Karim Benmiloud, recteur de l'académie, d'Eddy Oziol, délégué académique à l'éducation à la défense et également vice-président du Gr 71, du général Frédéric Barbry, commandant de la 4^e Brigade d'aérocombat et DMD du Puy-de-Dôme, du général Éric Marchal, commandant de la région de gendarmerie, de Bruno Ferreira, Directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, et de Catherine Boutin-Aurine, secrétaire générale de l'association régionale Auvergne des auditeurs de l'IHEDN.

GR 72

SECTION FÉDÉRALE ANDRÉ-MAGINOT DE LA SEINE-MARITIME

Président : M. Philippe Delylle
Adresse : Mairie Annexe Le Havre
Sanvic 1 Rue Jean Borda
76620 Le Havre



lisé divers projets : une aide au collège de Beyrouth en y envoyant 90 ordinateurs collectés auprès d'entreprises de la région ainsi que plusieurs milliers de masques. Ils ont mené des actions au profit de

Le Comité départemental de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif de Seine-Maritime a procédé à la remise d'une distinction de la République, la lettre de félicitations avec citation au Journal officiel, à 12 jeunes bénévoles méritants de la région havraise : Bazille Beurlet, Sacha Bondeville, Helena Bonis, Hugo Chanteloup, Lauriane Feras, Julie Hauchecorne, Ionna Kouan, Clara Lauzet Berthou, Anna Lecoq, Lise Mai, Antonin Orange, Emma Sampson. Ils viennent du Tilleul, de Beaurepaire, d'Harfleur, de Sainte-Adresse ou encore du Havre et ils ont réa-

l'association *Stanford Relief*, en faveur de jeunes en difficultés financières en leur distribuant des chèques cadeaux. Ils ont aussi remis un chèque de 925 € au profit de l'*Unapecle* (Union des associations de parents d'enfants atteints de cancer ou de leucémie) et organisé un Noël pour les SDF du Havre avec l'association *Les Oubliés de la rue*.

Ils ont reçu leur prix des mains de Michel Lefebvre, président du cercle *Le Havre baie de Seine*, de Marie-Claire Bachevillier, trésorière du cercle *Le Havre baie de Seine*, et de Philippe Delylle, président du Gr 72.

Groupements

GR 105

GROUPEMENT NATIONAL DES
COMBATTANTS D'INDOCHINE
- T.O.E. ET M.M.E.

Président : M. Robert Boutin
Adresse : Maison du Combattant
15 bis rue de la Gare
74000 Annecy



sion importante de réduire le nombre des réunions annuelles des membres du CA a été prise à l'unanimité.

Les membres du GNCI TOE et OPEX ont tenu leur assemblée générale statutaire, le 18 mai 2022, à Montagny-Les-Lanches, Haute-Savoie.

Après avoir accueilli les participants et fait observer un instant de recueillement en hommage aux anciens disparus, le président Robert Boutin, présenta son rapport moral, retraçant le passé récent du groupement 105 ainsi que la situation à ce jour.

Le nombre d'adhérents diminue naturellement, mais inexorablement. Une déci-

La secrétaire, Irène Ducret, a présenté le bilan des activités 2021 puis le trésorier, Jean-Paul Ducimetiere, a exposé un bilan complet de la trésorerie qui a permis de découvrir une situation saine.

La journée s'est poursuivie, dans une ambiance empreinte de convivialité, autour d'une bonne table au Restaurant « Le Relais des Lanches » en présence d'une trentaine de participants.

Robert BOUTIN

GR 145

SECTION FÉDÉRALE ANDRÉ-
MAGINOT DU VAUCLUSE

Président : M. Pierre Chauvin
Adresse : L'Oustau de la Bono
Entento
7 bis av du Général de Gaulle
84510 Caumont-sur-Durance



Après l'adoption du rapport moral et financier ainsi que des nouveaux statuts, l'élection des 17 candidats pour le conseil d'administration 2022-2024 est fait à l'unanimité.

Notre 16^e congrès s'est tenu à Caumont-sur-Durance le samedi 25 juin, en présence du maire, C. Morel, des adjointes aux associations et cérémonies, de Franck Tison, directeur de l'ONACVG, des membres du CA, ainsi que des adhérents. En l'absence du président Chauvin pour cause de Covid, le secrétaire, J. Linares, a ouvert les travaux après une minute de recueillement à la mémoire des compagnons disparus depuis le dernier congrès. Claude Morel, maire, a salué le travail effectué par la section.

Intervention du directeur départemental de l'ONACVG qui a tenu à saluer le travail de nos représentants aux différentes commissions sociales et de porte-drapeaux. Il a abordé également le travail effectué par les services de l'ONACVG, en charge de l'instruction des demandes d'indemnisation en faveur des rapatriés et des harkis dans le cadre de la commission nationale de reconnaissance et de réparation souhaitée par le gouvernement. Décorations, diplômes et distinctions ont été effectués par les personnalités présentes.

GR 190

SECTION FÉDÉRALE ANDRÉ-MAGINOT DE LA CHARENTE

Président : M. Bernard Mayeux
Adresse : 9 impasse Pierre Loti
16160 Gond-Pontouvre



Le 23 octobre 2022 s'est tenu aux Pins, l'assemblée générale de notre section fédérale. Jean-Marie Rougier, vice-président, a remercié la présence des autorités civiles et militaires, des présidents d'association et des porte-drapeaux.

Notre groupement, créé en 2012, est composé aujourd'hui de sept associations pour un effectif de 350 adhérents indique Jean François, secrétaire général, dans son rapport moral.

Mme Soult, présidente de l'AFMD-DT 16, a retracé le déroulement du congrès de la FNAM, à Saint-Étienne début juin 2022.

La trésorière, Martine François, a présenté à son tour un bilan financier équilibré pour les années 2019, 2020, 2021 ainsi que celui de 2022, provisoire au 12/10/22.

Tous les rapports ont été adoptés à l'unanimité. La candidature de M. Bernard Mayeux au poste de président est acceptée.

L'ordre du jour étant épuisé, les participants se sont rendus au monument aux Morts, avec dépôt de gerbes (Gr 190 et AFMD-DT 16) en présence d'une quinzaine de drapeaux. Un repas amical a clôturé la matinée.

Jean FRANÇOIS
secrétaire général

GR 204

AMICALE DU 23^e RÉGIMENT D'INFANTERIE

Président: M. Bernard Gaudon
Adresse: 7 rue de la Grange
Bourrat 03500 Saulcet



L'Amicale des Anciens du 23^e Régiment d'Infanterie a réuni ses membres en congrès à Saint-Pourçain-sur-Sioule à l'occasion du 20^e anniversaire de l'inauguration du monument aux Morts départemental, dédié à la mémoire des soldats de l'Allier, morts pour la France en Afrique du Nord.

Ce congrès a été l'occasion de mener l'assemblée générale, au cours de laquelle Bernard Gaudon a été élu président, succédant à M. René Jutier, décédé en début d'année 2022. Ce dernier avait présidé

l'association pendant une trentaine d'années. Lors de ses mandats, il a beaucoup travaillé pour rassembler de nombreux soldats de toute la France ayant servi au 23^e RI, fait prospérer l'association, éditer deux livres et œuvrer

pour l'édification du monument présent à Saint-Pourçain.

Chaque année se tient un congrès dans une région différente, au cours duquel est organisée une assemblée générale, des excursions ainsi que des moments festifs. Au fil des ans, des liens d'amitié très forts se sont créés et de nombreux souvenirs sont évoqués.

Malgré leur âge et leur nombre en diminution, les membres du 23^e RI continueront de se réunir chaque année et d'honorer la mémoire de leurs camarades.

Groupements

GR 225

SECTION FÉDÉRALE
ANDRÉ-MAGINOT TARN-ET-
GARONNE

Président : M. Fernand Gongora
Adresse : 375 chemin du Coural
82370 Labastide-St-Pierre



83 personnes et 27 porte-drapeaux étaient présents à notre assemblée générale en décembre 2022.

Le secrétaire départemental a exposé le compte rendu d'activités. Les effectifs ont légèrement diminué, mais la venue d'OPEX a permis de modérer cette perte. Un grand nombre d'actions a été effectué envers les anciens combattants et veuves de guerre (contacts, visites, colis, etc.).

Le trésorier a présenté les bilans 2019, 2020 et 2021, en raison de la pandémie, nos statuts ne prévoyant qu'une assemblée générale

tous les deux ans. Le commissaire aux comptes, absent pour raisons familiales, certifie par lettre, la véracité des écritures. Les comptes rendus ont été approuvés à l'unanimité.

Le président présente le rapport moral et développe les deux missions principales de la Fédération, la mémoire et la solidarité.

Au terme de l'assemblée, le président met fin à sa fonction après quatre ans de présidence. Puis il remet six médailles d'or, une d'argent, quatre de bronze et deux de porte-drapeaux. Le président a remercié les présidents de section, son secrétaire et son trésorier ainsi que ses porte-drapeaux, toujours fidèles et présents à toute cérémonie.

Fernand GONGORA
Président

GR 249

SECTION FÉDÉRALE ANDRÉ-
MAGINOT DU BAS-RHIN

Président: M. Christian Hinsinger
Adresse: 1 rue du Baron Stanislas
67150 Osthouse



Notre groupement se compose de huit amicales : cinq sections ACUFA (Erstein, Molsheim, Sélestat, Ribeauvillé et La Vallée-de-la-Bruche) ainsi que de l'ANEGP (Amicale Nationale des Évadés de Guerre et des Passeurs), du 42^e RIF de Marckolsheim et de l'amicale d'Illfurth. Chacune de ces amicales est gérée par un(e) président(e).

Lors de l'AG du 5 avril dernier, le président, Christian Hinsinger, a remercié quatre de ces personnes pour leur fidèle engagement depuis de longues années. Ainsi ont été décorés de la médaille fédérale d'argent, en reconnaissance des services rendus :

Marilène Ingildsen, présidente de la section ACUFA de Molsheim, Claude Colnat, président de la section de Ribeauvillé, Andrès Léon, qui a géré pendant plus de 30 ans la section d'Erstein, et Gilbert Schmitt, président

de la section de La Vallée-de-la-Bruche. Ces quatre personnes sont également actives au comité du Gr 249.

Un chèque et une médaille Sergent-Maginot ont été remis par le président à M. Daniel Cuenot, professeur d'histoire-géo du collège des châteaux de Chatenois pour son dévouement envers ses élèves et la FNAM, dans le cadre des voyages pédagogiques sur les hauts lieux de mémoire.

Le maire de Sélestat et le président Hinsinger se sont fait un grand honneur de remettre cette médaille.

GR 254

ASSOCIATION DES ANCIENS
DU 72^e BATAILLON DU GÉNIE
DE DRA-EL-MIZAN

Président : M. André Larguier
Adresse : Résidence du Front de
Cher 14 allée de Venise
37200 Tours



Après des années de confinement sanitaire, nous avons réussi à nous retrouver du 7 au 11 juin 2022 pour notre assemblée générale à Montceau-les-Mines (71)

Maurice Allainé, trésorier, et Denise, son épouse, ont organisé ces journées de retrouvailles, qui ont permis de découvrir, malgré un temps pluvieux, une ville accueillante et agréable avec un passé industriel important. M. Gérard Gronsier, premier adjoint au maire et chef de la police municipale, a fait mettre des protections pour nous abriter de la pluie persistante et sonoriser la cérémonie du

dépôt de fleurs au monument aux Morts. M. Alain Philibert, maire de Saint-Vallier, qui aide notre service administratif, s'est joint à nous pour le repas de fête. Puis, nous avons découvert, en visite privée,

le musée du siège des charbonnages et la boutique de manufacture de lainage.

Notre association regroupe les anciens du 72^e Bataillon du Génie, qui a combattu en Grande Kabylie de 1954 à 1962. Aujourd'hui, avec l'âge et les maladies, les voyages deviennent pour beaucoup impossibles. Nos adhérents souhaitent que notre association continue malgré tout à vivre encore longtemps pour que le souvenir des sacrifices dont nous avons été témoins, ne disparaisse pas avant nous.

André LARGUIER
président

GR 271

ASSOCIATION DES VÉTÉRANS
OPEX

Président : M. Olivier Macquet
Adresse : Maison du combattant
18 rue Gesnouin 92110 Clichy



Le 28 septembre 2022, les représentants du Gr 271 ont été reçu par le général de Saint Chamas, gouverneur des Invalides, afin de lui remettre un chèque de 3 000 € au profit du foyer de l'Institution Nationale des Invalides. Cette somme est le fruit de la marche solidaire 10K2VO. Le principe de cette action est simple, acheter un patch en tissu 10 € et faire une marche de 10 km avec un sac à dos de 10 kg. Chaque participant peut marcher dans le lieu et à la date de son choix, entre le 1^{er} mars et le 15 juillet. Certains ont fait cette marche seul, d'autres en famille, entre amis et nous remercions les nombreux marcheurs qui

ont soutenu notre action. Cette 1^{re} édition nous a permis de vendre 500 patches. La totalité des bénéfices a été reversée dans le but de participer au bien-être des résidents de l'Institut. Le foyer est un lieu important,

chacun peut y recevoir ses proches, utiliser les ordinateurs à disposition, boire un café, regarder la télévision ou plus simplement passer un moment convivial en dehors de sa chambre. La solidarité envers nos blessés de guerre et les victimes du terrorisme est un des axes de travail du Gr 271. Devant le succès de cette action, nous avons décidé d'en faire un évènement annuel. Les patches de la prochaine édition seront donc disponibles à compter du 1^{er} mars 2023. Nous comptons sur vous pour que la réussite soit encore plus belle.

Pierre Velsch, un grand homme, s'en est allé

Pierre Velsch, figure emblématique et incontournable du Lavandou, nous a quittés

Né en 1926 à Kouba en Algérie, il s'engage à 17 ans en falsifiant sa carte d'identité, le 3 août 1943 dans les Commandos d'Afrique à Dupleix (Algérie) pour la durée de la guerre. Affecté en Algérie jusqu'en janvier 1944, puis en Corse de janvier à juillet 1944 avant de prendre part à la campagne d'Italie du 12 au 22 juillet 1944. Le 12 août 1944, il embarque à Propriano pour rejoindre les combattants de la 1^{re} Armée Française dirigée par le général de Lattre de Tassigny, en vue du débarquement en Provence.

Lors du débarquement de Provence, Pierre Velsch débarque sur la plage du Rayol-Canadel dans la nuit 14 au 15 août 1944. Il participe successivement à la libération des communes du Rayol-Canadel, du Lavandou, de Bormes-les-Mimosas, de la Londe-les-Maures avant de participer à la prise des batteries allemandes des blockhaus de Mauvannes à Hyères, la prise du fort du Coudon, la libération des communes de La Valette-du-Var et de Toulon.

Pierre Velsch prend part à la campagne des Vosges. Il combat à Belfort et participe à la libération de la ville après avoir été blessé. Il poursuit son engagement à Cernay, puis participe à différents « coups de mains ». Il franchit le Rhin le 21 avril 1945 et combat, durant la campagne d'Allemagne, les derniers noyaux de résistance nazis.

Après la reddition des troupes allemandes, il sert en territoire d'occupation jusqu'au 14 juin

1945, avant d'être démobilisé le 20 février 1946.

Cité deux fois à l'ordre de la brigade, son courage et sa bravoure lui vaudront de nombreuses décorations :

Croix de Guerre 39-45 avec deux citations à l'ordre de la brigade, Croix du Combattant volontaire, Croix du Combattant 39-45 et Algérie, Médaille de la reconnaissance française, Médaille Coloniale, Médaille Commémorative 39-45 et Algérie.

Le 8 mai 2022, le général Rideau lui remettait la cravate de Commandeur de la Légion d'Honneur. Pierre Velsch dédiera avec émotion, cette décoration, à ses frères d'armes.

Pierre Velsch choisit ensuite de devenir un passeur de mémoire des Commandos d'Afrique pour que les générations à venir n'oublent pas. Modeste, toujours un mot gentil, toujours prêt à raconter une anecdote, signer un autographe, répondre aux questions, sans jamais oublier de citer ses camarades et frères d'armes.

La France perd un grand soldat, les commandos d'Afrique perdent un de ses derniers frères d'armes ; les amis proches, un frère, un père ou un grand-père spirituel.

D'après l'éloge funèbre prononcé par Patrice Caserio.



Notre administrateur honoraire, Guy Tanguy, nous a quittés

Né le 20 novembre 1936 à Ploumagoar (Côtes-d'Armor), notre administrateur et ami, Guy Tanguy, s'est éteint le mardi 10 janvier 2023 à l'âge de 86 ans. Pupille de la nation, il est admis, en 1951, à l'École des Pupilles de la Marine à Loctudy (29) puis, en octobre 1952, à l'École des Mousses.

En octobre 1953, engagé volontaire pour cinq ans, il obtient son brevet élémentaire d'électricien à Cherbourg. En 1956, Guy Tanguy est affecté en Algérie à la base principale d'aéronautique navale de Lartigue. À son retour en métropole en 1957, il est affecté sur l'Aviso *Amyot d'Inville*. Rayé des contrôles de l'Armée de mer le 25 août 1958, il est admis dans la Gendarmerie Maritime sur sa demande.

Désigné pour servir en Afrique du Nord, il rejoint la compagnie de Bizerte puis celle de Mers-El-Kebir, en avril 1963. Après un stage de gradé motocycliste à l'École Nationale de Formation des motocyclistes de la Gendarmerie à Fontainebleau, il est désigné pour créer la première brigade motocycliste de la Gendarmerie Maritime.

D'avril 1975 à juin 1977, il commande la brigade de surveillance maritime de Djibouti. De 1977 à 1979, il commande le patrouilleur côtier *P 778* à Papeete (Polynésie française). En 1986, il est muté au commandement de la compagnie de Lorient-Arsenal. Désigné « officier de marque », il suit la construction des vedettes de 24 mètres de la Gendarmerie Maritime. Promu chef d'escadron le 1^{er} juin 1990, il quitte le service actif le 21 novembre 1992.

Guy Tanguy s'implique ensuite au sein du monde combattant notamment comme premier vice-président de la 165^e section de la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire (SNEMM) de 1993 à 1996, puis président de 1996 à 2006. Il devient ensuite administrateur national de la SNEMM puis membre du bureau en 2004 et premier vice-président national en juillet 2007. Il est également président du Comité d'entente des associations patriotiques de Perros-Guirec et vice-président de l'UNC de cette même localité.

Il est administrateur fédéral de la FNAM de 2011 à 2017 pour laquelle il œuvre avec énergie et conviction. Après son départ, ses contacts et son intervention auprès des sauveteurs en mer permettent la réalisation d'un dossier complet sur le sujet dans *La Charte 2 2017*. La FNAM garde de Guy Tanguy le souvenir d'un homme bienveillant, toujours prêt à apporter son soutien, ses conseils et son expertise.

Guy Tanguy était chevalier de la Légion d'Honneur, Médaillé militaire et chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Ses obsèques se sont déroulées le mardi 17 janvier 2023 à Perros-Guirec.



